

La terminologie culturelle

Une introduction à la théorie et à la méthode

Marcel Diki-Kidiri

*Académicien de l'Académie africaine des langues (ACALAN)
Professeur des Universités et Ancien Chercheur au Centre national de la Recherche
Scientifique (CNRS).*

Résumé

Cet article relate la conférence inaugurale du 3^{ème} Colloque international organisé à Bamako (Mali) du 28 au 31 juillet 2025 pour promouvoir la terminologie scientifique et technique en langues africaines. Cette conférence propose la terminologie culturelle comme cadre théorique et méthodologique pour entreprendre des travaux terminologiques en Afrique. L'objectif de la terminologie culturelle est l'appropriation des savoirs et des savoir-faire par une communauté linguistique spécifique ancrée dans sa culture. L'être humain, tant individu que communauté, est un être culturel qui, par sa simple existence, crée constamment de la culture à travers un mécanisme d'appropriation du nouveau par l'apprentissage et l'exploration de son environnement. Il se constitue ainsi une base évolutive de connaissances et d'expériences qu'il utilise comme grille d'analyse d'autres nouvelles expériences. Le concept est une construction de l'esprit dont la perception est culturellement motivée. Chaque concept peut ainsi être perçu sous plusieurs angles de vue appelés percepts. La dénomination d'un concept est motivée par ses percepts bien plus que par son essence. Si la relation entre dénomination et définition est idéalement biunivoque, elle n'empêche pas la variation dé nominative laquelle contribue souvent à une meilleure communication des connaissances, notamment dans un discours pédagogique. La terminologie culturelle exige une connaissance avancée de la langue, de la culture et du domaine de spécialité à traiter, ce qui nécessite, dans les meilleures conditions, une collaboration entre trois spécialistes pour mener à bien tout projet terminologique. L'implantation et l'évaluation des résultats ainsi que la normalisation et la standardisation parachèvent la méthodologie préconisée.

Mots-clés : « terminologie culturelle », appropriation, culture, « aménagement linguistique », concept, percept, dénomination, développement.

Abstract

This article reports on the inaugural keynote conference of the 3rd International Colloquium held in Bamako (Mali) from July 28 to 31, 2025, to promote scientific and technical terminology in African languages. This conference proposes cultural terminology as a theoretical and methodological framework for undertaking terminological work in Africa. The goal of cultural terminology is the appropriation of knowledge and skills by a specific linguistic community rooted in its culture. Human beings, both as an individual and as a community, are cultural beings who, by their very existence, constantly create culture through a mechanism of appropriating new things by learning and exploring their environment. In this way, they build up an evolving base of knowledge and experience that they use as a framework for analyzing other new

experiences. Concepts are constructs of the mind whose perception is culturally motivated. Each concept can thus be perceived from several angles of view called percepts. The naming of a concept is motivated by its percepts rather than its essence. While the relationship between naming and definition is ideally one-to-one, this does not prevent variation in naming, which often contributes to better communication of knowledge, particularly in educational discourse. Cultural terminology requires advanced knowledge of the language, the culture, and the subject area concerned, which ideally requires collaboration between three specialists to successfully complete any terminology project. Implementation and evaluation of results, as well as normalization and standardization, complete the recommended methodology.

Keywords: cultural terminology, appropriation, culture, language planning, concept, perception, denomination, development.

Kpendallo¹

Fitasû sô ayeke fa pekô tî lilö tî Tôngbilö tî poppokodoro sô adu lânî daä na Bamako (Maly) na lanngo 28 asï na lanngo 31 tî Lengua, ngû 2025, ndâli tî tunngengo sêndâpakodë tî sénndaye na tî kodékua na yâ tî âyyangakoddoro tî Afrika. Lilö sô amû sêndâpakodë tî hinngango-ndo töngana ngongo tî gbungo-li ngâ na ngôbo tî sallango-kua tî sêndâpakodë na Afrika. Bogoma tî sêndâpakodë tî hinngango-ndo ayeke tî sâra sî hallezo sô alutti ngâ ngâ na yâ tî hinngango-ndo tî lo awara lègë tî kamâta âhinngango-yê na âkodë tî sallango-yê tî mây na nî. Zo, atâa lo ôko atâa lo na âmbâ tî lo, ayeke wahinngango-ndo sô, gï ndâli tî sô lo ayeke daä na ndögîgî, lo yeke dü hinngango-ndo bî na lâ, na lègë tî kammatango âfinî yê sô lo yeke manda wala na tî wokkosongo ndongoro tî lo. Ayeke töngasô laâ lo yeke kîi ndâli tî lo-mvenî gbâ tî hinngango-yê na gbâ tî tarrango-yê, sô ayeke gä kpakkpa tî kirrongo na âmmbeni âfinî yê na huzzu. Lègë-ôko ngâ, bibê ayeke kinngo-yê sô li akîi sî zo alîngbi tî bâa nî na lê ndê ndê na lègë tî hinngango-ndo tî lo. Töngasô, zo alîngbi tî bâa bibê ôko na baanngo-ndo ndê ndê sô a îri nî sêbaango. Mîngi nî, zo ayeke zîa irri na ndö tî bibê alîngbi na sêbaanngo-nî ahön bêtaâ sêduttingo tî lo. Atâa sô, tî pendere nî, irringo-yê na fanngo-ndâyê ague ôko mbâgë na mbâgë, akânga lègë pëpe tî dî irri ndê ndê na ndö tî yê ôko. Ayeke zî lègë mîngi na fanngo hinngango-yê na mbupa ndê ndê sî zo amä yâ nî hîo. Tî sêndâkodëpa tî hinngango-ndo, lo kambaga kpenngba hinngango yângâkoddoro nî, hinngango-ndo nî na hinngango zuka tî kua nî. Nî laâ töngana lègë ayeke daä, a mû ngembökua tî âwasêndâkua otâ, tî sâra kua mabôko na mabôko na ndö tî pialö tî sêndâpakodë kwê. Lunngo âpakodë nî, mekkango âpendâkua nî, ngâ na seppengo âtäpandë nî na âlaggerema nî akö ndâ tî sénndangôbo sô a wä ge sô.

Pafungûla : sêndâpakodë tî hinngango-ndo », kammatango-yê, hinngango-ndo, « sseppengo-yângâkoddoro », bibê, sêbanngo, zyanngo-irri, maynngo-ndo.

1) Ce résumé et les mots-clés qui s'ensuivent sont en langue Sango, la langue nationale et officielle de la République Centrafricaine.

1. Origine et finalité de la terminologie culturelle

1.1. Une terminologie pour le développement

Durant les décennies 1980 à 2010, plusieurs courants basés sur la société et l'apprenant (Aito 2000) ont émergé en terminologie. Cette émergence comportait une rupture plus ou moins marquée avec les concepts généraux de la terminologie classique wüstérienne incarnée par l'école de Vienne (Wüster 1976, Candel 2024 :37-58 ; Humbley 2024 :15-35). Parmi ces tendances, on peut compter la socioterminologie (Gambier 1988, 1991a, 1991b ; Gaudin 1993, 1995), la terminologie sociocognitive (Temmerman 2000), la terminologie communicative (Cabré 992, 2000) et la terminologie culturelle (Diki-Kidiri et al. 2008) qu'il ne faut pas comprendre comme une terminologie de la culture mais comme une approche basée sur la culture. L'objectif principal de la terminologie culturelle est l'instrumentalisation des langues qui en ont besoin, notamment les langues africaines, en vue de les rendre aptes à servir comme outils de transfert des connaissances et des technologies modernes appropriées au développement des sociétés qui les parlent². Cette approche a donc comme finalité ultime *l'appropriation* des connaissances nouvelles --appelées ici *le nouveau*-- par une société donnée qui reste ancrée dans sa culture. Ce qui implique l'intégration du nouveau à sa culture traditionnelle.

La société humaine étant composée d'individus, nous devions prendre aussi en compte l'appropriation de la connaissance au niveau individuel d'autant plus que c'est par la formation des personnes individuelles que les sociétés sont transformées. Nous nous sommes donc posé la question de savoir comment l'être humain s'y prend-il pour intégrer une réalité nouvelle dans ce que l'on peut appeler sa « base de connaissances » ? Ce processus diffère-t-il de l'individu à la société en tant que communauté de locuteurs ? Enfin, comment définir la culture, tant au niveau de l'individu qu'à celui de la société, puisqu'elle semble servir à la fois de cadre et de filtre à l'appréhension du nouveau ? La

2) La terminologie culturelle a été conçue pour répondre au besoin d'appropriation de connaissances nouvelles par une communauté quelle qu'elle soit dans le monde, laquelle veut moderniser sa langue sans perdre son identité culturelle. C'est le cas de l'Afrique mais aussi de nombreuses nations dominées à travers le monde. C'est pourquoi la terminologie culturelle a été bien accueillie par les Catalans en Catalogne et par les communautés non-russes dans la Fédération de Russie, entre autres. Alors, il est hors de question de restreindre la portée de la Terminologie Culturelle aux seules sociétés africaines. Du reste le présent article n'est qu'une présentation de la Terminologie Culturelle comme cadre théorique et méthodologique du Colloque de Bamako, il ne s'agit pas du tout d'une étude approfondie ici, car l'étude est déjà faite et publiée par une équipe de chercheurs au CNRS pendant une dizaine d'années. Ce n'est pas ici que l'étude approfondie se fait.

compréhension des fondements de la terminologie culturelle devra nous conduire à l'élaboration d'une méthode de travail optimisée pour assurer le succès de l'appropriation des connaissances nouvelles.

1.2. Le processus dynamique de l'appropriation

Dès les premiers instants de leur existence l'individu, homme ou femme, tout comme la société, entendue comme une collectivité partageant le même espace et la même période avec tout ce que cela implique d'interactions (cf. section 2.1. *infra*) accumule, organise et archive continuellement toutes sortes d'expériences qui contribuent à forger sa personnalité, sa spécificité, son identité. Au fil du temps, cet ensemble d'expériences vécues se constitue en un ensemble de connaissances qui vont servir comme une grille de référence pour apprêhender tout ce qui sera vécu ultérieurement.

Chaque nouvelle réalité sera intuitivement catégorisée de façon prototypique par comparaison avec l'archétype le plus ressemblant dans cette grille de référence. Si la catégorisation est totalement satisfaisante, la nouvelle réalité sera identifiée et dénommée comme du « déjà connu ». Ainsi, un Centrafricain qui rencontre un chêne pour la première fois de sa vie n'hésitera pas à le classer comme un « arbre » même s'il est différent de tous les arbres qu'il a connus jusque-là. Si la catégorisation n'est pas tout à fait satisfaisante, cette insatisfaction est souvent (mais pas toujours) traduite dans la dénomination qui s'ensuit. C'est ce que révèlent des appellations comme : « faux quinquéliba », « faux papayer », « cerise de Cayenne », « abricot des îles », « cochon d'Inde³ » etc., données par des voyageurs européens aux espèces nouvelles rencontrées en Afrique et en Amérique (cf. Eleonor H. Boschet Barbara B. Lloyd 2024 ; Georges Kleiber 1999 ; Danièle Dubois (dir) 1997)

Enfin, si la catégorisation est impossible, la réalité nouvelle sera classée comme « inconnue », recevra une dénomination d'emprunt ou inspirée par un de ses traits les plus saillants. Dès lors cette réalité nouvelle ira occuper une place dans la base de connaissances de l'individu ou de la société qui l'aura ainsi appropriée. Elle pourra alors servir d'archétype à l'appropriation d'autres nouvelles réalités qui peuvent lui être assimilées ou rapportées. Chaque appropriation nouvelle augmente la base de connaissances du récipiendaire et donc sa compétence, en même temps qu'elle transforme sa vision des choses et donc sa culture.

3. Lequel, en l'occurrence, n'est ni un cochon, ni un animal de l'Inde, puisqu'il s'agit du cobaye.

1.3. De la reconceptualisation à la dénomination

La culture, tant celle de l'individu que celle de la collectivité, conditionne la façon dont les personnes appréhendent la réalité et la catégorisent (Annamária Lammel 1997 129-145). La même réalité est perçue diversement par des personnes appartenant à différentes cultures. La perception de chacun l'amène à reconceptualiser autrement l'objet de connaissance de façon à se l'approprier. La dénomination qui en résulte est plus un instrument conventionnel pour saisir intellectuellement l'objet tel qu'il est perçu plutôt qu'une étiquette qui aurait pour fonction de traduire fidèlement la structure ou la nature ontologique de cet objet, à l'exception, peut-être, de certains domaines très restreints comme celui des formules chimiques.

Les sciences cognitives (e.g. George Lakoff 1990 ; Eleanor Rosch 1983 : 73-86 ; Claude Panaccio 2011) nous enseignent qu'un concept est déjà une construction de l'esprit qui permet d'organiser de façon prototypique des classes d'objets. Or, l'étude de la dénomination permet de mettre en évidence le fait que celle-ci est très souvent motivée par une *perception culturelle du concept*, et non par sa structure ontologique (cf. Sandra Laugier 2014 ; Philippe Monneret 2014). De la notion de *perception*, nous avons déduit celle de *percept*. Nous appelons « *percept⁴* » cette compréhension voire interprétation culturelle du concept qui est le fruit d'une *reconceptualisation* de l'objet. La chaîne de relations qui va du signifiant à l'objet se décompose donc comme suit :

$$\text{Objet} \Leftrightarrow \text{classes d'objets} \Leftrightarrow \text{concept} \Leftrightarrow \text{percept(s)} \Leftrightarrow \text{signifiant(s)}$$

Et cette chaîne inclue la structure du *terme* qui, en tant que signe linguistique, comprend au minimum trois volets : le *signifiant*, le *percept* et le *concept*. La variation conceptuelle est prise en compte au niveau de la diversité synchronique des percepts pour un même concept et au niveau de l'évolution diachronique des concepts, tandis que la variation dé nominative est étudiée au niveau des signifiants qui renvoient ultimement à un même concept.

2. Principes fondamentaux de la terminologie culturelle

Nous exposons ici les principes initiaux que nous considérons comme fondamentaux dans notre approche culturelle de la terminologie. La personne humaine, en tant

4) le terme *percept* tiré de *perception* par analogie au couple *concept/conception* est défini de façon sensiblement différente en psychologie cognitive.

qu'individu, naît, grandit, acquiert du savoir et du savoir-faire, génère une culture individuelle par ses habitudes propres, et développe une identité. Une communauté fait exactement la même chose, de sorte qu'il y a un parallélisme frappant entre ces deux entités, l'individu et la communauté. L'analyse de ce parallélisme nous fournit les clés pour comprendre le comportement humain qui cherche toujours une plus grande connaissance pour une plus grande croissance.

2.1. La personne humaine dans la terminologie culturelle

2.1.1. *Historicité*

L'être humain est au début, au centre et à la fin de cette réflexion théorique sur la terminologie culturelle. Avant même de naître, la personne humaine est, dès sa conception, prise dans un monde culturel. La femme enceinte ne posera pas les mêmes actes, les mêmes gestes, n'aura pas le même comportement social selon qu'elle vit en France, en Inde⁵, en Chine⁶, ou en Centrafrique. Ni la naissance, ni les premières ablutions de l'enfant ne se passeront de façon identique, et très généralement pour des raisons strictement culturelles. Enfin, chaque enfant vit différemment l'éducation (déjà très différenciée d'une famille à l'autre) que les parents lui donnent. On retiendra ici la notion d'*historicité* car l'histoire d'une vie n'est jamais identique à celle d'une autre, quand bien même elles peuvent toutes avoir de multiples ressemblances, voire des destinées collectives. Même dans le cas de deux jumeaux, chaque être humain a sa propre histoire, sa propre vie qu'il est le seul à vivre et à mieux connaître de l'intérieur, et sa propre façon de se construire un caractère, une personnalité, en un mot, sa propre culture individuelle.

2.1.2. *Base d'expériences et de connaissances*

L'être humain accumule au cours de sa vie une quantité incommensurable d'expériences qui vont constituer sa base de connaissances, ses archives personnelles, sa mémoire. Ces archives sont rangées au plus profond de son être, son conscient, son subconscient, son inconscient, toute cette zone que les psychologues et les psychiatres savent si bien analyser. Certaines semblent oubliées à jamais jusqu'à ce qu'un

5) Lire l'article « Mères et bébés indiens : on vous raconte la tradition et son évolution » dans Le Petit Journal Inde (voir la bibliographie).

6) Lire l'article « Grossesse et naissance en Chine, que de traditions ! » dans Le Petit Journal Shangai (Voir la bibliographie).

dysfonctionnement de la santé physique, affective ou mentale de la personne les fasse remonter à la surface de la mémoire.

2.1.3. Mémoire

De toutes les facultés supérieures de l'esprit, la mémoire est celle qui permet à l'homme de progresser dans l'acquisition de la connaissance. La mémoire permet d'exploiter la base d'expériences et de connaissances accumulées afin d'éclairer le jugement et partant, le comportement. La mémoire offre la possibilité d'éviter de refaire sans cesse les mêmes erreurs, car, grâce à elle, chaque expérience devient instructive et permet à l'être humain d'être plus aguerri la prochaine fois. En d'autres termes, chaque expérience augmente sa connaissance de la vie et lui permet d'affronter toute nouvelle situation avec plus d'assurance, plus de méfiance, plus de confiance, selon le cas, au risque d'apprendre une nouvelle leçon à ses dépens ou à son avantage.

2.1.4. Appropriation du nouveau

Les façons dont l'être humain appréhende et apprivoise son environnement ont fait l'objet de nombreuses études psychologiques, neurologiques, philosophiques (cf. bibliographie infra), et aujourd'hui, les sciences cognitives s'en chargent très amplement. La question centrale ici est celle de la catégorisation du nouveau quel qu'il soit. Le nouveau, c'est tout ce qui ne fait pas encore partie de la base d'expériences et de connaissances que gère la mémoire. De sa catégorisation découle le rangement de cette nouveauté dans la base de connaissances mémorisée par l'individu. L'esprit humain semble fonctionner ici comme un ordinateur, capable de réaliser instantanément les millions de comparaisons et sélections nécessaires à l'identification du nouveau et donc à sa catégorisation. On pourrait même considérer que cette activité est permanente et s'applique à tout *stimulus* capté par nos sens et qui parvient à notre esprit. Ainsi, les choses familières qui nous entourent sont immédiatement reconnues parce que *reconnues* grâce à cette activité permanente d'analyse et de catégorisation de notre esprit. En cas de dysfonctionnement (épuisement, perte de mémoire, trou noir) l'être humain est « perdu » dans ses pensées, et sans repères, il est gêné, inquiet, voire angoissé, et il peut même céder à la panique devant l'inconnu. A l'inverse, en cas de catégorisation réussie, l'humain a le sentiment de connaître et donc de maîtriser ce qu'il a su classer, et il n'en a plus peur, car il sait comment se comporter pour vivre avec ça.

2.1.5. Croissance de la culture personnelle de l'individu

Quelle que soit l'issue de cette expérience d'appropriation du nouveau, elle renforcera ou corrigera les certitudes antérieures, et permettra une meilleure connaissance de l'environnement ou du monde extérieur. La base d'expériences et de connaissances sera nécessairement enrichie par ce nouvel apport. Fort de cela, la personne humaine pourrait éventuellement décider de modifier ses convictions et même son comportement. Elle peut par exemple se décider enfin à arrêter le tabac après un début de cancer de la gorge, heureusement soigné avec succès. Sa culture personnelle aura profondément évolué, car maintenant, elle fait plus attention à sa santé. Elle n'a plus la même perception des choses de la vie, ni la même hiérarchie des valeurs. Elle place maintenant sa santé loin au-dessus du plaisir de fumer. Elle est devenue une autre personne.

2.2. La Communauté humaine dans la terminologie culturelle

2.2.1. Qu'est-ce qu'une communauté humaine ?

Tout ensemble d'êtres humains qui se reconnaissent dans un trait commun revendiqué comme définitoire de cet ensemble forme une communauté humaine caractérisée par ce trait. Plus les membres de cette communauté entretiendront entre elles des relations aussi fréquentes que multiples et variées, plus cette communauté aura une vie, une existence réelle. La plus petite des communautés humaines est composée de deux personnes, quelle que soit la nature du lien qui les caractérise (mariage, amitié, profession, etc.) et la plus grande serait la « communauté internationale » car elle est censée regrouper toutes les nations contemporaines de notre monde terrestre. De taille très variable, les communautés humaines peuvent se contenir les unes les autres et s'interpénétrer de toutes les façons possibles. Chaque individu appartient à plusieurs communautés humaines, théoriquement sans aucune limitation. Une communauté humaine n'est donc jamais homogène, surtout quand elle est large, car elle embrasse un grand nombre de microcommunautés, de strates sociales, de niveaux, d'enclaves, de particularismes des plus variés. La circulation de l'information au sein d'une communauté sera nécessairement influencée par cette multilatéralité intrinsèque de la communauté en tant qu'entité sociale.

2.2.2. Historicité d'une société

Comme un seul être, chaque communauté humaine se forme en un moment de l'histoire et connaît aussi une évolution unique, une historicité, faite d'événements heureux et malheureux vécus collectivement, d'activités partagées, de créations, de mouvements de pensées, d'innovations, etc. Toutes ces choses tissent l'histoire propre d'un peuple, d'une région, d'une famille, d'une communauté religieuse ou professionnelle, bref de toute communauté humaine.

2.2.3. Base commune d'expériences et de connaissances

Tous les faits qui tissent l'historicité de la vie d'une communauté s'accumulent dans la mémoire collective en une gigantesque base d'expériences et de connaissances accessibles aux membres de la communauté. Ainsi, selon la nature de la communauté se constituent un art de vivre, des traditions artisanales, des techniques ancestrales, des modes de communication originaux, etc. La variété des technologies et des cultures que les communautés humaines produisent est aussi riche qu'incommensurable. Avec le temps, les communautés évoluent et leurs cultures aussi. Les échanges entre communautés et les transferts d'expertise vers les nouvelles générations sont des facteurs importants de réévaluation des valeurs.

2.2.4. Mémoire collective

Une communauté n'existe que parce que ses membres en ont conscience et la revendentiquent. La mémoire collective entretient cette conscience par l'enseignement de l'Histoire, les monuments, les œuvres d'art, la littérature et la perpétuation des traditions de tout ordre (religions, fêtes, rites, technologies, artisanat, etc.). Dans la mémoire collective, on retrouve enfouis tous les traumatismes subis par la communauté (guerre, oppression, persécution, scandales, etc.) toutes ces choses qui ont fait dire solennellement : « Plus jamais ça! »

La construction des symboles et des valeurs référentielles qui sont partagées par l'ensemble de la communauté facilitent la communication entre les membres de celle-ci. Lorsqu'on fait allusion à des choses connues de tous, il n'est plus nécessaire de tout expliciter pour être correctement interprété et compris. On arrive très bien à se faire comprendre à demi-mot. Cela est vrai aussi bien pour un vieux couple dont les membres partagent depuis longtemps la même vie que pour une équipe de chercheurs qui

travaillent ensemble depuis longtemps sur le même objet. Dans l'un et l'autre cas, les membres de cette microcommunauté ont appris à se connaître, ont accumulé les mêmes expériences de vie quotidienne, de travail, de contraintes, de fatigue, de joie, d'enthousiasme, de drame parfois qu'ils ont su surmonter. Dans les deux cas, ils ont une mémoire collective de ce qui constitue leur passé commun, leur déontologie, les valeurs auxquelles ils sont attachés, la façon de s'exprimer, de communiquer entre eux. Ils peuvent se comprendre à demi-mot. Ils saisissent immédiatement le sens d'une plaisanterie et éclatent de rire ensemble, alors que le nouveau venu restera perplexe se demandant ce qu'il y a de drôle dans ce qu'il a entendu. Il n'a pas toutes les références antérieures non dites pour comprendre. Pour être au niveau de ses nouveaux compagnons, il lui faudra rapidement se mettre au courant, au moins d'un résumé de « ce qui s'est passé auparavant ». Il lui faudra ensuite progressivement « entrer » dans la culture de cette microcommunauté pour en faire enfin partie à part entière.

De la même manière, lorsqu'un congrès international réunit deux cents astrophysiciens, toutes les connaissances de base de la physique, tout ce qui a été découvert auparavant, tout ce qui constitue la connaissance établie dans ce domaine est censé être connu des membres de ce congrès. On y vient pour discuter des questions encore incertaines, exposer de nouvelles théories, faire des mises au point, etc. Il est certain qu'un spécialiste des romans d'Honoré de Balzac se trouvera totalement perdu dans un tel congrès, s'il n'a jamais eu une once de physique dans son bagage intellectuel. Et encore, cela ne suffirait sans doute pas à lui ouvrir les portes de la mémoire collective de cette communauté.

2.2.5. Appropriation du nouveau par la communauté

Par rapport à l'ensemble de la communauté, le nouveau peut provenir de l'extérieur comme de l'intérieur. Le nouveau peut être un objet, une technologie, une découverte, une mode, un comportement, un concept, bref absolument tout du moment que cela ne fait pas partie de l'ensemble des expériences et connaissances déjà connues par la communauté en question.

Lorsque le nouveau vient de l'extérieur, il provient généralement d'une autre communauté où il est déjà conceptualisé et bien intégré. La communauté réceptrice se comporte vis-à-vis de cet objet nouveau comme une personne humaine individuelle. Elle va percevoir l'objet nouveau, le comparer avec ce qu'elle sait déjà afin de le catégoriser

autant que possible, et finalement le dénommer pour l'intégrer dans sa base d'expériences et de connaissances comme du « connu ». Il faut souligner que dans ce « connu », il y a toujours une place pour ce qu'on peut appeler « l'inconnu circonscrit », c'est-à-dire quelque chose dont on ne sait pas grand-chose, mais que l'on peut circonscrire et ranger dans la case des choses (potentiellement dangereuses) encore à étudier. Il faut souligner aussi que plus la distance culturelle entre la communauté d'origine du nouveau et la communauté réceptrice est grande, plus grande est l'onde de choc culturelle qui accompagne l'appropriation du nouveau. Ce que nous appelons « onde de choc culturelle » c'est bien l'ensemble de transformations nécessaires pour que le nouveau intègre la culture de la communauté réceptrice. Ces transformations concernent aussi bien la reconceptualisation du nouveau, la reformulation de son expression, que la révision des préjugés qui, au sein de la communauté réceptrice, peuvent gêner ou même empêcher son appropriation.

Lorsque le nouveau provient de l'intérieur de la communauté elle-même, il prend généralement source dans une très petite partie de la communauté, soit une seule personne (une vedette qui lance une mode, un inventeur, etc.) soit une microcommunauté (une société, une équipe de chercheurs, un orchestre, etc.) et toute la problématique ici est de voir comment il va se répandre au sein de toute la communauté et devenir un élément de la base d'expériences et de connaissances commune à tous.

On observe par exemple qu'un produit pharmaceutique comporte un nom de code au moment de sa conception, un nom technique (motivé par ses composants chimiques essentiels) grâce auquel il sera correctement identifié et catégorisé par l'ensemble des pharmaciens, et finalement un nom commercial lors de sa présentation au grand public. Le nom commercial, dont le seul intérêt est de faire accepter le produit par le public cible, peut même varier selon les régions du monde où le produit sera vendu, sans que cela ne change en rien sa composition chimique !

De même, on observe couramment le recours à la métasémie (métonymie et métaphore) comme procédé essentiel de dénomination dans des disciplines de pointe ou de grande spécialisation. Or le mécanisme de la métasémie est très précisément celui qui consiste à comparer l'inconnu à quelque chose de déjà connu afin de mieux l'appréhender, l'expliquer, le connaître. C'est exactement la même démarche que l'on effectue quand on s'approprie une nouveauté venue de l'extérieur. Seulement, ici, l'onde de choc culturelle qui accompagne toujours l'appropriation du nouveau est très atténuée du fait que cette

nouveauté prend sa source dans une partie de la même grande communauté culturelle, et non dans une autre grande communauté culturelle. On passe en effet ici d'une culture individuelle ou de spécialistes à une culture commune dans laquelle les premières baignent déjà. L'onde de choc culturelle existe donc toujours mais son amplitude est ici tellement faible qu'elle peut être négligeable dans pareil cas.

2.2.6. Croissance de la culture

Nous venons de voir comment l'homme intègre à sa culture la connaissance d'une nouvelle réalité, tant au niveau individuel que communautaire. Même dans les cas où cette connaissance est quasiment nulle, la réalité nouvelle sera quand même rangée dans le « *casier* » des curiosités extérieures à la cohérence interne de la culture. Dans tous les cas, la culture conservera la trace de cette rencontre dans sa mémoire collective ou individuelle et s'en trouvera donc forcément modifiée, même si elle conserve en apparence toute son intégrité.

Il y a donc comme un mouvement respiratoire du microcosme culturel dont le premier volet est l'analyse et l'identification d'une réalité nouvelle quelle qu'elle soit, à partir des connaissances archivées dans la culture, et le second volet, l'appropriation réussie ou non du nouveau dans la culture, qui s'en trouve nécessairement modifiée quel que soit le degré de cette modification. Une fois intégrée à la culture, la réalité nouvelle perd progressivement de sa nouveauté pour devenir à son tour un archétype exploitable pour de nouvelles appropriations.

2.3. La Culture dans la terminologie culturelle

Puisque la culture est à la base de notre approche, nous nous devons d'en préciser une définition, celle qui permettra le mieux d'atteindre nos objectifs terminologiques. Nous considérons la culture comme l'ensemble des expériences vécues, des productions réalisées, et des connaissances générées par une communauté humaine vivant dans un même espace, à une même époque. C'est dire qu'il y a, d'une part, une diversité des cultures aussi bien dans l'espace que dans le temps, et d'autre part, une épaisseur de la culture qui permet aux diverses expériences et connaissances de se sédimenter dans les archives de la mémoire collective d'une communauté et dans la mémoire individuelle pour une personne.

Ces archives constituent autant de références symboliques⁷ communes grâce auxquelles les membres d'une même communauté culturelle peuvent se comprendre lorsqu'ils communiquent entre eux. En effet, paroles, gestes, comportements, situations, tout s'interprète plus adéquatement et se comprend plus aisément lorsqu'on partage les mêmes références symboliques. Dans le cas contraire, il faut se faire expliquer pour dissiper les malentendus et les incompréhensions.

D'un point de vue diachronique, la culture est une historicité, au sens vu plus haut d'une « histoire particulière propre à » un individu ou une communauté, et qui contribue à forger la personnalité de l'individu ou de la communauté en question, en particulier dans ses habitudes ou ses coutumes et ses relations avec les autres. Cet aspect de la culture revêt une certaine importance en tant que l'un des fondements de la diversité des modes d'expression et de communication.

La culture est donc comme un microcosme qui peut paraître étrange de l'extérieur, mais qui est « totalitairement » cohérent de l'intérieur, car elle régit, de façon absolue, la totalité du rapport de l'homme à l'existant et donc sa vision du monde.

3. Conceptualisation, dénomination et perception culturelle

3.1. Le signifié et le concept dans la dénomination⁸

Le signe linguistique est arbitraire. Sans chercher expressément à remettre en cause la célèbre assertion saussurienne qui concerne essentiellement sinon uniquement le rapport entre le signifiant et le signifié, nous nous intéresserons à la différence que l'on est fondé à établir entre ce dernier et ce qu'est un concept.

En nous appuyant sur des données tirées de plusieurs langues et cultures tant africaines qu'européennes, nous montrerons que bien que les notions de « concept » et de « signifié » puissent toutes les deux évoquer les mêmes produits culturels de l'esprit

7) Exemples : drapeau, hymne national, commémorations, fête nationale, code d'honneur, valeurs familiales, statut social, héros, artistes, les coutumes, les cérémonies, les alliances, etc, etc. La liste est infinie !!!

8. Cet exposé a fait l'objet d'une communication aux *Ves journées scientifiques du réseau Lexicologie Terminologie et Traduction (LTT)* à Tunis. La présente version a été très largement revue, corrigée et approfondie pour notre ouvrage collectif publié chez Karthala, Paris, (Diki-Kidiri (dir.) et alii, 2008). On trouvera dans cet ouvrage bien plus d'informations complètes que dans cette présentation sommaire de la Terminologie Culturelle.

humain, le concept semble renvoyer à plus d'objectivité et donc à plus d'universalité dans la représentation des objets, tandis que le signifié, lui, paraît plus étroitement dépendant des perceptions particulières à chaque culture.

Or tout comme il peut changer d'une culture à l'autre, le signifié peut changer dans le temps et l'espace d'une même culture. On peut dire que, pour un même objet donné, le concept en est l'idée essentielle, le principe, ou encore l'archétype, tandis que le signifié en est l'angle de vue, un angle qui implique par définition la possibilité d'autres angles de vue sélectifs (cf. section 3,3 2, *infra*).

La sélection d'un angle de vue, c'est-à-dire d'une perception, d'un signifié est tributaire d'habitudes, d'analogies, de stratégies d'appréhension qui sont largement conditionnées par la conscience de l'expérience antérieure dont on peut retrouver les traces dans la mémoire des mots. Il s'en suivra que le rapport entre le concept et le signifié comporte toujours une part de motivation qui suscite et oriente les choix de dénomination. Le signe linguistique ainsi produit ne peut être totalement arbitraire de ce point de vue. Même lorsque le concept est nouveau, le choix de son expression verbale, est motivé et conditionne indirectement la formation du signifiant.

En travaillant sur l'instrumentalisation terminologique des langues africaines pour l'expression de réalités modernes qui n'existaient pas ou n'étaient pas prééminentes dans le monde des cultures traditionnelles africaines, nous sommes quotidiennement confrontés à la complexité de l'unité terminologique, à savoir le terme. Un certain nombre de contraintes s'imposait d'emblée à nous qui cherchions à dénommer des réalités nouvelles dans nos langues :

a) Nous sommes ici dans un cas de figure où les réalités nouvelles à dénommer existent indépendamment de notre culture, étant le plus souvent créées en Occident. Nous nous sommes interrogés d'une part sur la nature de ces réalités nouvelles, et d'autre part sur comment elles ont été dénommées dans les cultures occidentales où elles ont été créées. Ces dénominations, réputées précises et scientifiques lorsqu'il s'agit de produits technologiques ou de domaines de spécialité, le sont-elles parce qu'elles désignent de façon *précise* l'essence des choses telle qu'elle nous est révélée par la *science* en tant que connaissance objective ? Si tel n'était pas le cas, qu'est-ce qui fait que ces dénominations « fonctionnent » ? Nous espérons par cette démarche mieux comprendre comment nous pourrions dénommer au mieux les réalités nouvelles dans les langues africaines.

b) Un deuxième cas de figure est celui de réalités anciennes en Afrique telles que ..., mais qui n'avaient pas jusque-là fait l'objet d'études avancées dans les cultures africaines traditionnelles. Au contact de l'Occident, la connaissance de certaines de ces réalités est devenue importante pour le développement économique, par exemple, les insectes ravageurs de coton (Tourneux 2006). Ici, nous procérons à trois types d'observation : la nature intrinsèque de ces réalités, les dénominations occidentales, et les dénominations traditionnelles africaines. Par ces observations, nous cherchons à savoir dans quelle mesure les dénominations occidentales sont motivées par la réalité en soi ou non, et dans quelle mesure les dénominations africaines existantes sont-elles encore opérationnelles, et donc, récupérables. L'évaluation de ces dernières permet d'orienter l'activité de mise à niveau terminologique. Par-delà ces cas d'application, la question fondamentale est donc bien de savoir ce que dénommer veut dire, et qu'est-ce qu'une « bonne » dénomination. On espère que, sachant cela, on saura mieux comment aménager une « bonne » terminologie.

c) Dans tous les cas de figure, les termes produits, qu'ils soient néologiques ou non, sont des unités linguistiques censées faire partie intégrante d'une langue naturelle, et destinées à servir à la communication aussi bien dans le cadre d'activités professionnelles (ex. culture du coton) que dans celui du transfert des connaissances (ex. scolarisation, alphabétisation, formation). *Le terme est donc un signe linguistique qui permet, dans une langue naturelle, l'expression et la communication d'une connaissance spécialisée.*

Si donc le *terme* est bien un « signe linguistique » à la saussurienne, force est de reconnaître que la seule relation binaire *signifiant/signifié* est insuffisante pour décrire le terme dans toute sa complexité. Cabré (1992) suggère une description tridimensionnelle du terme : une linguistique, une sociale et une utilitaire. En ne restant que sur la dimension linguistique, nous pensons qu'il y a encore lieu de distinguer trois axes de description qui s'articulent autour du *signifiant*, du *signifié* et du *concept*.

Sur l'axe du signifiant, on traitera de toutes les questions relatives à la forme (ou aux différentes formes) du terme, à savoir, la formation des mots, les formants, les radicaux, l'homonymie, la synonymie, la variation denominative, etc. Lorsqu'on est amené à créer de la néologie terminologique, ces questions de formes ne sont évidemment pas à négliger si l'on veut produire des termes « bien formés » ayant toutes les chances de s'implanter assez aisément. Bien souvent, une bonne formation du signifiant ne suffit pas

à faciliter l'implantation du néologisme si les autres aspects (syntaxiques et sémantiques notamment) ne sont pas optimisés.

C'est au niveau du *signifié* que se situe la problématique de la construction du sens, ce qui implique, très souvent, une « reconceptualisation » de l'objet à dénommer en fonction des perceptions culturelles. C'est aussi à ce niveau du signifié que se situe au mieux la question de la polysémie en relation avec la construction du sens. Il arrive en effet couramment que les méthodes de la construction du sens (en particulier la métaphore et la métonymie) entraînent vers une polysémie dont il est nécessaire de rendre compte ici.

Enfin, c'est au niveau du *concept* que l'on se pose l'essentiel des questions relatives à la cognition et à la nature du savoir, de son objectivité et de son universalité vraies ou vraisemblables. De nombreuses recherches cognitivistes démontrent amplement le caractère toujours construit des concepts y compris ceux qui nous paraissent les plus objectifs, c'est-à-dire les plus « indépendants de toute subjectivité » comme les concepts mathématiques, l'astrophysique, les formules des éléments chimiques. C'est en explorant avec les cogniticiens (e.g. George Lakoff 1990, Danièle Dubois 1997) la nature des relations entre un concept et divers objets concrets ou abstraits qu'il est censé représenter que l'on peut, semble-t-il, établir la portée de la dénomination. Et pour finir, lorsque l'on est amené à faire une distinction entre les mots ordinaires de la langue dite générale et les termes propres à une spécialité, un domaine avancé du savoir, il y a lieu de prendre ensemble cette triple articulation du terme autour du *signifiant*, du *signifié* et du *concept*.

3.2. Concept et classe d'objets

Si nous considérons un objet fabriqué, par exemple une *maison*, un *ordinateur*, une *bicyclette*, un *pot*, etc. on dira que cet objet a été conçu avant d'être réalisé. Cette conception peut se traduire en une série de réflexions, d'études, de calculs, etc. aboutissant à une représentation mentale idéale de ce qu'est censé être l'objet du point de vue de son inventeur. C'est cette représentation mentale que nous appellerons ici le « concept » de l'objet parce qu'il en exprime l'idée essentielle, le principe, l'archétype⁹.

Concept (archétypique)

9. Dans le *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage* (DLSL) publié chez Larousse par Jean DUBOIS *et alii*, on peut lire à l'entrée *concept* : “On donne le nom de *concept* à toute représentation symbolique, de nature verbale, ayant une signification générale qui convient à toute une série d'objets concrets possédant des propriétés communes. **Image**. **Symbole**. **schéma**. **plan**” se veut ramassée et aussi didactique que possible. On trouvera une discussion plus avancée d'une série de définitions du mot *concept* dans Alain Rey [1979]. Nous n'avons évidemment pas la prétention, et encore moins l'intention, d'exposer ici toutes les définitions formulées par les différents courants théoriques à propos du concept. Il nous suffit ici

C'est un tel concept qui est protégé par la loi au nom de la propriété intellectuelle lorsqu'un inventeur dépose un brevet. Ce concept peut être réduit sous une forme écrite qu'on appelle « plan de réalisation ». Chaque objet réalisé grâce à ce plan est une instance concrétisée du concept. Outre que tous ces objets partagent les attributs essentiels du concept, chacun d'eux peut avoir des attributs propres dits « personnalisés » ou « localisés », qui peuvent justifier une structuration fractale en classes d'objets. Cette variation commence d'ailleurs souvent dès le niveau de la conceptualisation en donnant une famille de concepts. Pensez à la production d'une gamme de voitures qui prévoit dès la conception plusieurs modèles dans la même gamme et plusieurs variantes dans le même modèle. Parce que ce type de concept est à la base de la création (production, construction, existence) des objets ainsi conçus, nous sommes tentés de le considérer comme l'expression de ce qu'ils sont intrinsèquement, indépendamment de toutes contingences. Il est sans doute plus prudent et probablement plus exact de considérer les concepts donnant lieu à des inventions technologiques comme représentant les archétypes de ces inventions. L'archétype occupe cette position privilégiée d'être le « concept premier » qui contient toute l'idée essentielle d'un objet imaginé et fabriqué par l'homme. L'archétype exprime en quelque sorte la vision de l'inventeur, une vision qui ne se concrétise que par la fabrication des objets ainsi conçus. Dans la suite de cet exposé, nous utiliserons l'expression *concept archétypique* pour parler de ce type de concept qui correspond à une représentation mentale structurante de classes d'objets et traduisibles en images symboliques (schémas ou plans).

Lorsque, pour de multiples raisons (usage, évolution, distance culturelle, etc.) les produits technologiques sont perçus ou présentés autrement que dans la vision de leur inventeur (c'est-à-dire leur concept archétypique), on dira qu'ils ont subi une *reconceptualisation* en fonction des nouvelles perceptions, car, dans certains cas, celles-ci peuvent entraîner une véritable recatégorisation des classes d'objets.

Lorsqu'il s'agit de caractériser des objets naturels non créés par l'homme : animaux, végétaux, minéraux, esprits, astres, « forces de la nature » etc., la question centrale est la catégorisation, comme le montre très bien toutes les recherches sur la cognition, la prototypicalité etc. Typiquement, lorsqu'on trouve un animal inhabituel, le degré de connaissance encyclopédique que l'on peut rassembler sur lui permet de le catégoriser

de montrer comment cet axe du concept se distingue et s'articule avec l'axe du signifié, lui-même distinct de l'axe du signifiant.

avec d'autant plus de précision que ce degré est élevé. Ainsi, la baleine avait d'abord été classée comme un poisson avant de rejoindre la catégorie des mammifères. De même, les amphibiens ont été classés avec les serpents, puis avec les vers de terre avant de se voir attribuer une catégorie spécifique pour eux tous seuls (cf. Jared, et al. 1997). La biologie qui, comme toutes les sciences, est parcourue par plusieurs courants de pensées, ne nous apporte pas la garantie absolue qu'il existe, dans la nature, des classes d'objets naturelles strictement objectives, et donc indépendantes de toute perception humaine. Puisque l'homme n'a pas créé la baleine, le concept qu'il en aura ne peut être que construit, de façon déductive, à la hauteur de la somme de connaissances qu'il peut accumuler sur elle en l'observant. Il se crée ainsi une image mentale schématique de la baleine comparable à celle que se crée l'inventeur d'un produit. Cette image mentale est censée intégrer suffisamment de traits typiques de la baleine pour qu'on la reconnaisse quand on en rencontre une. Le concept de « baleine » que sous-tend cette reconstruction symbolique qu'est l'image mentale de la baleine n'est en rien différent d'un concept archétypique, en dépit de l'inversion du parcours (objets vers concept ici, concept vers objets dans le cas des artefacts).

Que l'on chemine du concept vers les objets (artefacts) ou des objets (espèces naturelles) vers le concept, on a toujours les trois composantes :

- *concept archétypique* (archétype, pool de traits distinctifs, structures) ;
- *schémas symboliques* (plans de réalisation, images mentales) ;
- *classes d'objets* (catégorisation à des fins d'identification et de connaissance).

La question cruciale qui se pose ici est de savoir si les catégories que nous établissons dans notre esprit, que ce soit à la suite de nos observations expérimentales ou par l'activité propre de notre esprit (éclair de génie de l'inventeur) nous donnent vraiment accès à la connaissance des choses telles qu'elles sont dans le monde extérieur à notre esprit. On en vient finalement à chercher à en savoir plus sur le fonctionnement même de l'esprit humain, notamment, comment il s'y prend pour « connaître ». De nombreuses théories de la connaissance ont été élaborées par les cogniticiens et les sémanticiens, chacune apportant sa pierre à la science du savoir. Si cette étude intéresse le terminologue, c'est en autant qu'elle lui permet de décrire, par exemple dans une définition en terminographie, les traits saillants (ou prototypiques) d'un objet de connaissance spécialisée, qu'il s'agisse d'un artefact ou d'une espèce naturelle. Il s'agit

ici d'une problématique de caractérisation et de catégorisation. Quand cette problématique est bien comprise et bien traitée, elle éclaire et facilite la résolution de la question de la dénomination. Cependant, la problématique de la *dénomination* proprement dite sera traitée non pas au niveau du concept, mais à celui de l'interaction entre le signifiant et le(s) signifié(s) organisé(s) par les perceptions culturelles.

3.3. Dénomination et perceptions culturelles dans la terminologie culturelle

3.3.1. Diversité dans l'observation du réel

Sans mettre en cause l'existence en soi d'une réalité objective indépendante de la vision que l'homme en a, de nombreux travaux ont largement étayé l'hypothèse selon laquelle l'homme n'a accès à ce monde réel qu'à travers des représentations mentales culturellement conditionnées. Le découpage de la réalité est très souvent effectué différemment d'une culture à l'autre donnant lieu à des concepts spécifiques à chaque culture. On sait par exemple que dans plusieurs langues africaines partageant la même aire culturelle, les couleurs sont généralement classées en trois catégories que l'on pourrait désigner en français par le « sombre », le « clair » et le « vif ». Tandis que dans les cultures européennes, les mêmes couleurs sont catégorisées comme une succession de teintes individuelles comme en témoigne le découpage des couleurs de l'arc-en-ciel. C'est une différence dans la conceptualisation des couleurs et non pas dans leur perception psychophysiologique. De la même façon, nous avons pu constater au cours de nos recherches en terminologie qu'un même produit technologique conçu dans une culture donnée et importée dans une autre culture n'intègre cette dernière qu'à travers un processus de reconceptualisation inhérente au phénomène d'appropriation du nouveau décrit plus haut.

Pour ne donner qu'un exemple (et nous en avons des centaines) le choix du couple *logiciel* et *matériel* pour traduire en français *software* et *hardware* a nécessité un long travail de reconceptualisation durant lequel treize autres couples de candidats ont été éliminés. La conception anglo-saxonne répartie les composantes des ressources informatiques en « panoplie molle » et « panoplie dure ». L'opposition *soft / hard* est déjà, en elle-même, un classement culturel. Ni la bande magnétique ni la disquette souple, utilisées il y a quelques années, pour sauvegarder les programmes et les données, ne faisaient partie de la « panoplie molle », alors qu'ils étaient opposables au « disque dur »

(*hard disk*). Les francophones ont dû reconceptualiser les choses en fonction de leur mode de pensée dont la référence symbolique cartésienne, en mémoire collective, est opportunément mise en avant. Le *software* est alors catégorisé comme tout ce qui génère et régit le déroulement logique des opérations exécutées par la machine informatique. Celle-ci étant aisément catégorisée comme du matériel, la création du néologisme *logiciel* à partir du mot *logique* et du suffixe *-iel* de *matériel* coulait de source, car le terme ainsi créé était parfaitement cohérent avec le fonctionnement de la langue française.

3.3.2. Polysémie et organisation prototypique du sens

Le mot *souris* en français désigne prioritairement (ou prototypiquement)¹⁰ un « quadrupède de la famille des rongeurs, appartenant au genre rat » (Littré 1994). Mais on lit dans le même article plusieurs autres sens figurés, dérivés, métaphoriques (etc.) tels que :

- un homme qui a très peur ou qui éprouve un grand embarras ;
- une couleur, le gris argenté ;
- un muscle charnu qui tient par un bout à la manche du gigot ;
- l'espace qui est dans la main entre le pouce et l'index.

Il est à noter que ces deux derniers exemples relèvent du même domaine, l'anatomie. En informatique, comme on le sait, le mot désigne un *dispositif électromécanique ou électro-optique de pointage et de saisie*. Nous avons donc là six sens différents pour le même mot *souris*. C'est donc bien un cas de *polysémie*. La polysémie en tant que phénomène linguistique est suffisamment bien étudiée pour qu'on s'y attarde ici pour elle-même. Nous nous contenterons donc de souligner quelques points pertinents pour la dénomination.

Considérant que le signifiant « souris » (que nous symbolisons par S) a six significés dont un central ($S_0 = \text{« rongeur sp. »}$) et cinq non centraux ($S_1 = \text{« homme peureux sp. »}$, $S_2 = \text{« gris sp. »}$, $S_3 = \text{« muscle sp. »}$ $S_4 = \text{« espace sp. »}$, $S_5 = \text{« pointeur sp. »}$), il nous faut préciser tout de suite que les indices, de 0 à 5, que nous attribuons symboliquement à

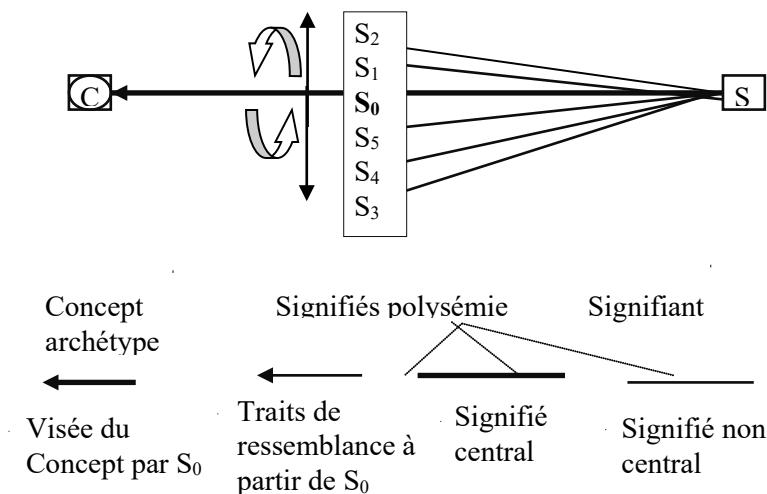
10. Lorsque nous disons « prioritairement » nous entendons par là que le sens donné est le premier dans le temps depuis l'apparition du mot *souris* dans la langue française ; et lorsque nous disons « prototypiquement » nous faisons allusion au fait que c'est le sens qui vient à l'esprit de la plupart des gens quand on leur demande ce que *souris* veut dire. Il se trouve que des deux points de vue, on obtient le même sens que nous considérerons donc comme sens *central* par opposition aux autres sens qui, eux, seront à tout le moins *non centraux*.

ces six sens, n'ont d'autre but que de les distinguer commodément, et n'impliquent aucune structure hiérarchique. On pourrait ordonner ces six sens en fonction de leur datation historique, ou de leur déduction logique s'il y en a une, mais cela n'apporterait pas grand-chose à notre propos. Il est facile, en effet, d'expliquer ces différents sens du mot « souris », notamment par l'analogie, la métonymie, la métaphore, etc. (cf. Lakoff et Johnson 1985) Mais ce qui nous importe ici, c'est de montrer en quoi la question de la dénomination est pertinente et distincte de celle de la catégorisation.

Du point de vue de la catégorisation, seul le petit animal désigné par le mot « souris » peut être classé comme un « rongeur ». Les autres signifiés ne le peuvent pas. Ils renvoient à des catégories conceptuelles autres que celui de « rongeur ». Un homme, même apeuré n'est pas un rongeur, pas plus qu'un muscle mobile, etc. Cependant, l'homme apeuré ou embarrassé reste figé ou court frénétiquement dans tous les sens. Il a un comportement qui, dans la culture française (ou francophone) est perçu comme similaire au comportement du rongeur. L'espace réduit entre le pouce et l'index a été perçu, toujours dans la même culture, comme évoquant un trou de souris et a été donc appelé ainsi. La couleur gris-argenté étant dominante chez les souris, la synecdoque se comprend. Pour le muscle comme pour le dispositif électronique, c'est la ressemblance de forme qui a suffi à permettre le rapprochement. Tous les signifiés dérivés n'ont aucun trait commun entre eux, mais partagent, chacun, au moins un trait commun, plus ou moins symbolique, avec le signifié central (prototypique) qui renvoie au concept archétypique de « quadrupède rongeur du genre rat » désigné par le signifiant *souris*.

Dans le schéma ci-dessous, la propagation des traits à partir du signifié central vers les autres signifiés est de type radial. La position centrale (prototypique) du signifié S_0 réflexe du concept archétypique C_0 “ quadrupède rongeur... ” que désigne le signifiant *S souris* peut varier avec le temps. Pour une génération d'enfants vivant dans une grande ville occidentale comme Paris et qui ont grandi avec les jeux vidéo, le mot *souris* évoque prioritairement (donc basiquement, prototypiquement) l'accessoire informatique. Et cette acception (signifié S_5) supplante et relègue au second plan l'acception première d'animal “ quadrupède rongeur ”. C'est dire que, même dans une polysémie, la centralité (ou la prototypicalité) d'une acception, d'un signifié, est directement dépendante du milieu social auquel appartient la majorité des personnes interrogées. Et si l'on considère l'évolution du sens d'un mot dans le temps, il n'est pas rare de constater qu'une acception

nouvelle a complètement supplanté une autre plus ancienne totalement oubliée, si ce n'est peut-être dans les encyclopédies.



Ainsi le sens central du mot *clavier* aujourd’hui n’est plus celui de « porte-clés » et *clavicule* ne signifie plus « petite clé ». Ce qui était une métaphore, et donc un signifié non central, est devenu avec le temps le sens premier, voire l’unique sens. Les acceptations oubliées ne sont, du reste, qu’éclipsées, comme mises en retrait. Il suffit de replacer un récit dans un contexte historique suffisamment ancien pour que ces acceptations refassent surface pour éviter l’anachronisme. Les acceptations oubliées peuvent toujours être réactivées délibérément, même sans avoir besoin d’un contexte archaïsant. C’est ce que l’on fait chaque fois qu’on éprouve le besoin de préciser que tel mot est employé dans son sens étymologique.

Ainsi, dans une même langue, les signifiés qui se rattachent de façon polysémique à un même signifiant peuvent être organisés de manière prototypique aussi bien dans l’espace que dans le temps et en fonction de milieux sociaux relativement homogènes. Il s’ensuit qu’une acceptation non centrale dans un milieu donné, en un temps donné, et en un endroit donné, peut occuper une position centrale dans un autre milieu, un autre temps ou un autre lieu. C’est ce qui est indiqué dans le schéma ci-dessus par les flèches rotatives entourant le *signifié central*.

3.3.3. Concepts et signifiés ou percepts

La distinction entre *concept* entendu comme structure cognitive de catégorisation et *signifié* envisagé comme le lieu des perceptions culturelles s'impose encore plus nettement lorsqu'on compare la dénomination d'un même artefact dans plusieurs langues.

La bicyclette est appelée :

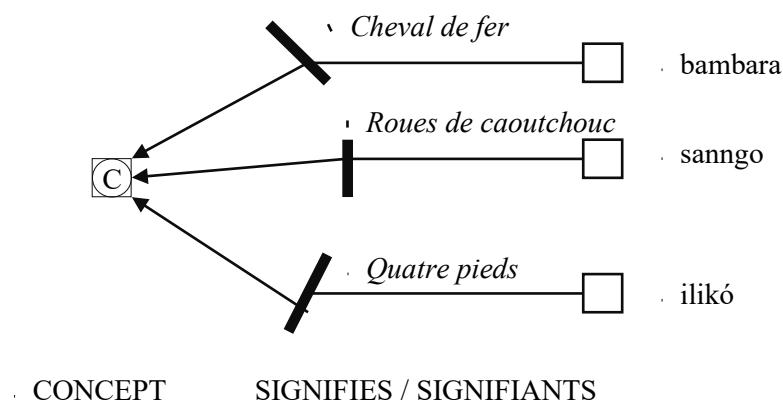
- *gbâzâbängâ* « roues de caoutchouc » en sango (Centrafrique),
- *nègesó¹¹* « cheval de fer » en bambara (Mali),
- *magu-mákwanganya¹²* « quatre pieds » en lilikó (République démocratique du Congo).

Ces différentes appellations témoignent à la fois de la diversité dans la perception de l'objet bicyclette par des communautés de langues et de cultures différentes, ayant des passés différents. Les Centrafricains connaissaient la roue et avaient été, par ailleurs, soumis aux travaux forcés de la récolte du caoutchouc végétal dès les premières années de la colonisation de leur pays (vers 1910). Les roues de caoutchouc (pneu) de la bicyclette ont donc retenu particulièrement leur attention et motivé leur choix dans la dénomination de ce véhicule. De leur côté, les Bambara, qui connaissaient le cheval, ont perçu une ressemblance fonctionnelle entre cet animal et la bicyclette : les deux se montent à califourchon et permettent à l'homme de se déplacer plus rapidement qu'à pied. Cependant, seul ce dernier trait (déplacement plus rapide qu'à pied) a retenu l'attention des Bolikó de la République démocratique du Congo. Leur appellation « quatre pieds » s'entend comme « le véhicule qui dédouble vos pieds » et qui vous permet donc d'aller deux fois plus vite. Dans tous les cas, ces appellations ne cherchent pas à rendre compte de la structure schématique (concept archétypique) de la bicyclette. Les différents signifiés attachés aux différents signifiants de ces dénominations correspondent à des *points de vue* différents sur l'objet, points de vue motivés par et dépendant du passé culturel propre à chaque communauté. Le signifié n'est donc pas l'équivalent du concept, mais seulement un pointeur vers le concept, un point d'encrage qui permet de saisir globalement le concept, sans avoir à en reconstituer tous les éléments structurels (voir figure ci-après). Nous aimeraisons pour cette raison l'appeler « *percept* ».

11. Information confirmée par Gérard GALTIER.

12. Information donnée par EDEMA Atibakwa Baboya.

Dans la dichotomie saussurienne signifié/signifiant, le terme « signifié » désigne globalement tout le contenu sémantique attaché à la forme du signe linguistique (Saussure réédition 1975). Il est encore très couramment utilisé comme synonyme de concept, voire de notion. Dans cette interprétation large, il recouvre donc aussi bien notre *percept* que notre *concept*. Mais on peut aussi argumenter que le signe linguistique étant une unité minimale de signification, le signifié qui le compose doit être compris comme une valeur significative minimale. Ce qui permet d'utiliser un signe linguistique entier (avec son signifiant et son signifié) pour exprimer de façon motivée, une signification élaborée, un concept, qui peut n'avoir rien à voir avec la valeur minimale du signifié. Cette interprétation restreinte du terme « signifié » à laquelle nous adhérons nous permet de dire qu'en substance le *percept* est un *signifié* dans le cadre de l'unité terminologique qu'est le terme.¹³



3.4. En résumé

Le concept, quelle que soit la définition qu'on lui donne (archétype, pool de traits pertinents, idée essentielle, ensemble de jugements cohérents, etc.) résulte d'une activité mentale d'organisation de l'expérience humaine au sens large, de catégorisation d'objets à des fins. Le concept permet à l'homme d'élaborer son savoir. Mais l'ensemble des traits pertinents d'un concept ne se retrouve pas forcément dans le mot ou l'expression verbale qui sert à le désigner. La dénomination la plus adéquate, la mieux acceptée, est bien plus souvent celle qui s'intègre le mieux à la langue et à la culture de la communauté des locuteurs. La dénomination apparaît ainsi comme fortement liée à une perception

¹³. Voir la définition de *terme* donnée au paragraphe c) dans la section 3.1. plus haut.

culturelle inscrite essentiellement dans la relation signifiant/signifié ou plus précisément *signifiant/percept* lorsqu'il s'agit de terminologie. En somme la face « signifié » du terme considéré en tant que signe linguistique se décompose à son tour en deux facettes, le *percept* orienté vers le signifiant et le concept archétypique orienté vers le référent. En ce sens on peut résumer la structure linguistique du terme par la formule : *signifiant / percept / concept / référent*.

4. Méthodologie en terminologie culturelle

4.1. Introduction

L'application de principes théoriques nécessite toujours une méthode de travail ordonné à des objectifs et soumis à des conditions pragmatiques d'exécution. La méthode que nous décrivons dans cette deuxième partie s'inscrit dans le contexte du développement des langues africaines, et plus généralement des pays du Sud, chaque fois que les situations sociolinguistiques sont comparables.

En Afrique, il s'agit le plus souvent de doter les langues africaines du vocabulaire propre à des activités professionnelles, des domaines précis, de connaissance spécialisée ou des technologies bien déterminées afin de documenter et d'instaurer un savoir et un savoir-faire modernes utiles ou indispensables au développement social et économique des populations. Le cadre général de cette application peut être aussi bien une politique linguistique d'envergure engagée par un gouvernement que des dispositions pratiques d'intérêts privés décidés localement par une autorité administrative ou un organisme non gouvernemental (entreprise, organisation non gouvernementale nationale ou internationale, etc.). C'est pourquoi, lorsqu'on s'engage sur un projet concret, il est important de commencer par bien délimiter et décrire le cadre sociolinguistique dans lequel le projet s'inscrit, si un tel cadre n'a pas déjà été largement décrit et précisé auparavant.

4.2. Le cadre sociolinguistique

Pour déterminer le cadre sociolinguistique, il est suffisant d'en préciser les trois composantes qui sont : l'*échelle*, le *secteur* et la *visée*, et d'en tirer les conséquences dans la conduite du travail terminologique qui s'en suivra.

4.2.1. L'*échelle*

C'est la dimension verticale du cadre sociolinguistique. On inscrira sur cette dimension au moins quatre niveaux ordonnés de bas en haut : *local, régional, national, international*.

Le niveau local est celui d'une communauté locale (par exemples : coopérative agricole, association villageoise, commune rurale ou urbaine, société privée, etc.). Les résultats de l'activité terminologique sont ici destinés prioritairement à une application locale, par exemple, la fixation et la normalisation d'un vocabulaire technique au sein d'une entreprise, d'une collectivité locale, etc.

Le niveau régional concerne une circonscription couvrant une partie étendue d'un état, tel un département, une région, une province, etc. L'activité terminologique vise une application dans toute la région, par exemple, en développant une langue véhiculaire régionale.

Le niveau national représente celui de l'administration la plus élevée pour une communauté identitaire (état ou état fédéral). L'activité terminologique vise à la consolidation d'une langue nationale dans tous les secteurs d'activité de la nation.

Enfin le niveau international est l'échelle des activités de coopération internationale en matière de terminologie, notamment l'harmonisation des normes (codifications, formats, etc.) et, autant que possible, des méthodes de travail.

Il est évident qu'il faudra définir les niveaux d'échelle en fonction des réalités de chaque terrain d'activité, en particulier les niveaux intermédiaires entre le local et l'international.

4.2.2. Le *secteur*

Il importe de déterminer ici le secteur socioprofessionnel ou le domaine et les sous-domaines concernés par le projet terminologique. Cette délimitation a pour but de permettre la maîtrise de la taille optimale de la nomenclature. En effet, s'il est nécessaire

de normaliser la dénomination de tous les concepts utiles d'un sous-domaine de connaissance ou d'une activité professionnelle donnée, il n'est pas indispensable de couvrir toute l'étendue du domaine si cela ne fait pas partie des objectifs du projet immédiat sur lequel on travaille.

Une fois le secteur délimité, on établira dans l'ordre chronologique l'échéancier des différents travaux à conduire pour traiter complètement ce secteur et l'on portera les différentes étapes sur l'abscisse du cadre sociolinguistique (voir figure *infra*).

Le projet terminologique peut parfois se limiter à l'établissement d'une terminologie en vue de la traduction d'un texte ou d'un ouvrage spécialisé. Dans ce cas, il suffira d'ordonner sur l'abscisse les différentes étapes du travail demandé. Par exemple :

- a) Dépouillement du texte pour en extraire tous les termes techniques pour constituer la nomenclature source.
- b) Établissement des équivalences terminologiques dans la langue cible.
- c) Détection et résolution des difficultés particulières.
- d) Traduction du document
- e) Réalisation d'un lexique spécialisé du sous-domaine couvert par le document, à partir du travail effectué.

Ceci n'est évidemment qu'un exemple pour montrer le genre de chose que l'on peut placer dans la dimension secteur du cadre sociolinguistique.

4.2.3. La visée

C'est la résultante de l'échelle et du secteur. On y inscrit la finalité immédiate du projet terminologique, et le cas échéant, les utilisateurs finaux des résultats du travail, afin de ne jamais oublier de les associer étroitement aux différentes phases de l'évolution du travail. Par exemple, si l'on doit élaborer une terminologie pour faciliter la formation technique d'ouvriers agricoles dans une exploitation déterminée, il est essentiel d'associer ces ouvriers à la détermination des termes dans leur langue. La visée sera différente s'il s'agit de développer une terminologie de l'agriculture en vue d'un enseignement formel dans toutes les écoles techniques du pays. Il vaudrait mieux, dans ces conditions, s'assurer la collaboration des enseignants d'au moins une de ces écoles.

4.3. La collecte des données

4.3.1. L'établissement de la source

Partant du principe que l'on cherche à établir dans une langue africaine (langue cible) une terminologie normalisée pour une activité professionnelle ou un domaine technique qui est déjà bien documenté dans une langue européenne (langue source) il est recommandé de commencer par établir la nomenclature source. On peut l'établir avec la collaboration d'un spécialiste du domaine à traiter ou à partir d'une documentation spécialisée et suffisamment abondante : dictionnaires, encyclopédies, lexiques spécialisés, manuels, revues scientifiques, etc.

4.3.2. La documentation de référence

On choisira la documentation de référence en fonction du projet précis sur lequel on travaille. Par exemple, si l'on doit élaborer le vocabulaire des mathématiques pour l'enseignement secondaire (les quatre premières années), il est inutile de s'encombrer d'une documentation encyclopédique sur tous les enseignements de mathématiques allant jusqu'au supérieur ! On effectuera un travail bien plus efficace en dépouillant quelques manuels au programme des classes concernées.

De même, si l'on doit établir une terminologie grammaticale dans la langue cible en vue de rédiger une grammaire pédagogique ou des manuels d'enseignement dans cette langue, il suffira de rassembler suffisamment d'ouvrages de description de cette langue cible, de les dépouiller pour en extraire la terminologie de référence. Si un dictionnaire de linguistique générale est utile pour l'étude des termes recueillis grâce à cette source, il n'est cependant pas nécessaire de parcourir la terminologie de plusieurs écoles linguistiques pour arriver à ses fins.

L'important ici est donc de rassembler la documentation juste, celle qui sera la plus directement exploitable pour le projet concret que l'on se propose de réaliser. Si l'on peut profiter d'une nomenclature déjà établie dans le domaine ou le sous-domaine précis que l'on se propose de traiter, il faut bien évidemment en tirer le meilleur parti, mais bien souvent on gagne à consolider cette source avec le dépouillement de textes ayant trait au sous-domaine en considération. Ce travail devra aboutir à l'établissement d'une liste de termes accompagnés de définitions ou tout au moins de contextes permettant d'identifier le concept auquel il renvoie. Enfin, il faudra étudier les concepts présents dans cette liste

pour décider de l'opportunité de la débarrasser de tous ceux que l'on ne souhaite pas garder, soit parce qu'ils renvoient à des réalités exogènes absolument pas adaptables chez soi, soit parce qu'ils renvoient à des réalités qu'on ne souhaite pas promouvoir ou emprunter.

Dans certains domaines très liés aux réalités locales, comme l'environnement géographique ou socio-économique, la flore et la faune, les us et les coutumes, l'habillement, etc. il arrive souvent que des réalités bien identifiées dans le cadre de l'activité professionnelle en considération n'aient reçu aucune dénomination ni dans la langue source ni dans la langue cible. Il importe alors de les décrire avec précision afin de pouvoir les définir correctement et faciliter ainsi la recherche ultérieure d'une dénomination adéquate

4.3.3. L'établissement de la cible

On commencera ici par faire une étude de la source, du point de vue de la perception culturelle, pour en établir la reconceptualisation dans la culture d'accueil. Il s'agit d'analyser le percept qui ressort de la dénomination dans la langue source et de le comparer avec le concept tel qu'il est présenté dans la définition du terme, afin de comprendre le processus de perception culturelle qui a abouti à la dénomination en usage dans la langue source. A partir de là, on pourra chercher et trouver assez aisément un ou plusieurs points de vue dans la culture cible permettant de bâtir une reconceptualisation du concept dans la langue cible.

Cette méthode permet généralement de trouver assez vite un ou plusieurs candidats pour rendre chaque terme source dans la langue cible. Toutes les propositions de dénomination seront notées et discutées afin de ne retenir qu'un réflexe par terme si possible. On aboutit ainsi à une liste provisoire de candidats termes dans la langue cible. Les propositions non retenues sont quand même consignées dans un journal de bord ou dans la base de données avec la mention « terme rejeté comme équivalent de X pour les raisons suivantes : (toujours indiquer les raisons) ». En effet, il n'est pas rare que dans la suite, on revienne sur la décision que l'on a prise sur le moment.

Une fois la liste provisoire établie dans la langue cible, il reste à entreprendre une enquête auprès des personnes qui connaissent très bien et la langue cible et la culture traditionnelle. Il s'agit ici d'explorer, avec l'aide de ces personnes, les domaines

d'activités et les connaissances traditionnelles qui ont quelque ressemblance, analogie ou écho, avec le domaine spécialisé concerné par le projet terminologique. Il n'est pas nécessaire d'enquêter sur chacun des termes retenus dans la nomenclature source. Il suffira de le faire pour ceux qui n'ont pas pu être rendus de façon satisfaisante dans la langue cible dès le premier abord.

4.3.4. *Les sources d'information et de documentation*

Outre les personnes expertes mentionnées ci-dessus qui sont les premières sources fiables de l'enquête, on peut exploiter avec profit, chaque fois que cela est possible, d'autres sources d'information, dûment contrôlées et fiabilisées, telles que les musées, les monographies, les publications scientifiques en ethnosciences (anthropologie culturelle, ethnologie, littérature orale et écrite, linguistique descriptive, lexicographie, technologie traditionnelle, ethnomédecine, histoire des populations et des cultures, histoire de l'art, etc.). Il est précieux et vivement recommandée de rassembler une documentation aussi abondante que possible sur la culture, la technologie et le savoir en général des populations qui parlent la langue cible.

L'exploitation de ces sources devrait aboutir à l'identification de concepts déjà bien installés dans la culture d'accueil mais qui peut servir d'équivalents parfaits ou partiels à des concepts identifiés dans la nomenclature source. Selon les domaines et les sujets traités, l'établissement de cette liste de concepts culturellement installés peut s'avérer très aisément ou au contraire plus difficile, nécessitant plusieurs mois d'enquêtes. Si malgré une fouille approfondie, la récolte reste maigre, il ne faut pas oublier que la création lexicale conforme aux règles de formation des mots peut permettre de fournir des équivalents tout à fait acceptables pour les termes sources. En conséquence, l'enquête préconisée ici est, certes, importante et vivement recommandée, car bien souvent elle est tout à fait fructueuse et gratifiante en ce sens qu'elle facilite grandement l'implantation ultérieure de la terminologie normalisée, mais il arrive qu'elle ne donne pas le résultat escompté. C'est pourquoi il convient de l'associer à d'autres stratégies telles que la création lexicale et l'emprunt aux langues voisines ou apparentées à la langue cible.

4.4. L'analyse comparative de la source et de la cible

4.4.1. Identification des équivalents immédiats

En comparant les deux listes, la source et la cible, obtenues à l'issue des travaux décrits ci-dessus, il est facile d'identifier tous les termes source pour lesquels on a trouvé un terme cible qui en soit un parfait équivalent. Cet examen permet aussi, dans le même temps, de normaliser les équivalences et les contrastes entre des termes qui pourraient être potentiellement des quasi synonymes. Par exemple en mathématiques, les concepts de *differentiel*, *intervalle* et *écart*, bien que distincts, sont dénommés par des termes qui sont potentiellement des quasi synonymes. Dans une langue cible, on peut disposer de mots totalement synonymiques pour les désigner. Il faudra alors établir conventionnellement une biunivocité entre chacun de ces concepts et chacun des dénominations synonymiques, à moins que l'on ne préfère une autre solution évitant le recours aux synonymes.

4.4.2. Identification des quasi-équivalents.

Nous appelons quasi-équivalents des termes qui renvoient à des notions partiellement équivalentes hors contexte. Cette définition couvre plusieurs cas de figure :

a) Une notion dans une des langues correspond à plusieurs notions distinctes dans l'autre. Par exemple le mot « mouton » en français a pour équivalents anglais « mutton » et « sheep ». De même, le mot sango « ngungu » correspond aux mots français « moustique » et « mouche ». Les contextes d'emploi suffisent généralement à lever toute équivoque. Cependant, lorsque l'on veut expressément atteindre une précision terminologique sans ambiguïté, on y arrive en trouvant un équivalent à chacune des notions de la langue la plus diversifiante. Ainsi, on dira en français « mouton » et « viande de mouton » pour rendre compte de « sheep » et « mutton ». Et on dira en sango « ngungu » et « vumma » pour rendre compte de « moustique » et « mouche ». On notera que ces actes de normalisation terminologique ont pour effet de restreindre le sens du quasi-équivalent pour le rendre totalement équivalent de l'une des acceptations de la langue source, puisque c'est la langue cible qu'on aménage.

b) Les candidats termes dans les deux langues partagent largement la même notion, mais comportent aussi des sèmes divergents. Par exemple, la notion « accueillir » peut être rendue en sango soit par « wara » recevoir, ou par « yamba » honorer, selon que

l'accueil est simple et ordinaire ou au contraire accompagné de marques d'égard. En outre « wara » s'emploie aussi dans le sens négatif de « rouler quelqu'un dans la farine », même absent dans « accueillir ». Pour cette raison, on préférera « yamba » comme équivalent de « accueillir » dans un domaine professionnel comme le tourisme, et ce, en dépit de sa connotation pompeuse qui en fait, en réalité, un quasi-synonyme.

4.4.3. Identification des concepts sans équivalents.

Après l'identification des équivalents immédiats et des quasi-équivalents, il ne reste plus que les concepts sans équivalents que ce soit dans la langue source ou dans la langue cible. L'analyse de ces concepts doit être faite avec beaucoup de soin afin d'en préciser les caractéristiques pertinentes, nécessaires à leurs dénominations.

4.5. L'établissement des équivalences

4.5.1. L'homologation des convergences

Il paraît toujours facile d'établir des équivalences pertinentes dans les cas où les concepts semblent identiques dans la langue source et la langue cible. Toutefois, même dans ce cas-là, il n'est pas inutile de prendre le temps de réflexion pour s'assurer de la justesse des équivalences. Il arrive souvent, en effet, qu'en parcourant toute la liste pour comparer les équivalents établis hors contexte et en première lecture, on soit amené à corriger ses premiers choix. Par exemple, dans un vocabulaire d'entomologie, il est hautement probable qu'en première lecture on traduise « mouche » et plus loin « moustique » par le même mot sango « ngungu ». Et ce n'est qu'en deuxième lecture que, s'en apercevant, l'on prend le parti de rendre systématiquement « mouche » par « vumma », en vue d'établir une normalisation terminologique pour ces dénominations.

Par ailleurs, il arrive souvent que l'on dispose de plusieurs synonymes ou quasi-synonymes dans la langue cible pour rendre un concept de la langue source, même reconceptualisé pour tenir compte de la culture de la langue cible. Dans ce cas, il est préférable de choisir le terme qui comporte le moins de connotations, se prononce plus facilement et s'insère plus aisément dans diverses constructions énonciatives. Le cas échéant, il convient d'établir une normalisation, respectueuse de la pratique professionnelle du domaine. Dans cette perspective, des synonymes peuvent, éventuellement, recevoir des emplois techniques discriminants. Par exemple,

« brancher », « connecter », « joindre ». En installant des appareils de communication, on dit que les appareils sont « branchés », les utilisateurs sont « connectés » et les correspondants sont « joints ».

4.5.2. La résolution des divergences

Lorsqu'un concept n'a aucun équivalent dans l'autre langue, il faut commencer par bien analyser le contenu conceptuel du terme dans la langue source, afin de bien circonscrire l'unité de connaissance qu'il dénote. Puis, il faut analyser la perception à la base de sa dénomination. Muni de ces informations on cherchera ensuite à reconceptualiser la perception de ce contenu de façon à lui trouver une dénomination conforme à la culture de la langue cible.

Pour ce faire, on commence par exploiter toutes les possibilités de création lexicale offertes par la langue. Bien souvent cette solution suffit à donner des résultats satisfaisants. Si toutefois, on n'y parvenait pas, on tentera de mettre en œuvre l'un des procédés suivants, dans l'ordre indiqué ici.

On commence par rechercher, dans la culture de la langue cible, des notions analogues ou approchantes que nous appelons archétypes et à partir desquelles on peut développer une dénomination pour le nouveau concept. Si le résultat n'est pas satisfaisant, il faudra alors élargir la recherche d'archétype « perceptuel¹⁴ » à toute l'aire culturelle couverte par la langue cible et les langues apparentées avoisinantes.

Le dernier recours étant l'emprunt, celui-ci se fera prioritairement dans ces langues afin de faciliter son intégration. En dernier ressort, on pourra emprunter le terme de la langue source et l'adapter à la langue cible. Cette solution étant à utiliser avec beaucoup de précaution et uniquement lorsque toutes les autres solutions n'aboutissent pas à un meilleur résultat.

4.5.3. Le traitement des variantes

L'établissement d'une relation biunivoque entre une dénomination et une définition est le fondement même de toute activité terminologique. Ce principe fondamental est indéniablement nécessaire à la fois pour exprimer les connaissances avec précision et pour en faciliter la transmission. C'est au nom de ce principe que l'on cherche à doter une

¹⁴ Néologisme construit à partir de *percept* avec le sens de « qui se rapporte au percept » tout comme *conceptuel* se rapporte au *concept*.

langue d'un vocabulaire technique stable, donc normalisé, utilisable aisément dans le cadre d'une activité professionnelle donnée, spécifique à un domaine. Toutefois, il est démontré¹⁵ qu'en contexte réel de communication professionnelle, la variation dénominative est une contrainte à la fois discursive, pédagogique et sociale, et qu'elle concourt précisément à l'optimisation de l'expression et de la transmission des connaissances. Il semble donc que ces deux principes contradictoires que sont la biunivocité terminologique et la variation dénominative soient tous les deux nécessaires à l'optimisation de l'expression et de la communication de la connaissance au moyen d'unités significatives.

En conséquence, lors de l'établissement d'un vocabulaire technique dans le cadre de l'instrumentalisation d'une langue, on appliquera autant que possible le principe de la biunivocité du terme, tout en consignant les variantes qui semblent suffisamment stables pour constituer de possibles alternatives à la dénomination normalisée. L'évolution de l'usage ou de la connaissance peut, en effet, conduire au réajustement de la norme terminologique établie à un moment donné.

Par ailleurs, la nécessité de consigner les variantes se justifie par le fait qu'il existe plusieurs types de variantes. Les sigles (ex. ADN = acide désoxyribonucléique), les symboles (ex. @ = indicateur d'adresse électronique), les formules (ex. H₂O = eau), les variantes orthographiques, les variantes contextuelles, les synonymes et quasi-synonymes sont autant de variantes dénominatives observables en terminologie. La variation dénominative est observable dans les discours spécialisés de haut niveau même dans des domaines très pointus comme la description de l'activité vulcanologique alors que là la terminologie est déjà considérablement normalisée. On peut donc s'attendre à ce que le phénomène de la variation terminologique soit encore plus fréquent dans des langues qui, comme les langues africaines, sont en pleine transformation pour s'équiper du vocabulaire nécessaire à la prise en charge de nouvelles fonctions sociales comme langue de la modernité. Dans ce contexte, il est à tout le moins utile de consigner les variantes, y compris celles qui seraient déconseillées suite à un acte de normalisation, puisque la stabilisation de la terminologie même normalisée est un processus progressif et non un changement abrupt.

15. Cf. Diki-Kidiri (dir.) et alii, 2008 p. 155]

4.6. L'organisation des données terminologiques

4.6.1. La modélisation des données

Les données terminologiques sont habituellement engrangées dans des bases de données, des banques de données et des lexiques spécialisés. Pour clarifier les idées, il n'est pas inutile de préciser qu'il y a lieu de faire une différence entre une *base* de données et une *banque* de données, celle-ci étant un cas particulier de celle-là, bien que les deux termes s'emploient trop souvent indifféremment l'un pour l'autre. Si l'on considère le travail terminologique depuis la collecte des données jusqu'à la diffusion des termes dûment validés, nous proposons d'appeler « base de données » l'ensemble des données collectées et engrangées dans un système de gestion approprié permettant leur traitement, leur vérification, leur validation. Quant à une « banque de données », c'est un système de gestion de données structurées ne contenant que des données dûment validées et considérées comme une valeur sûre pouvant être diffusée et même avoir une valeur commerciale. Enfin, on peut réaliser et publier différents lexiques spécialisés, en puisant les informations nécessaires dans une banque de données. De ce fait, le lexique est l'un des multiples sous-produits possibles d'une banque de données.

Notre approche culturelle de la terminologie ne prédétermine absolument pas une méthode particulière de réalisation de ces produits, du moment que l'on réserve un traitement adéquat à la pluralité des vues et à la variation. Pour cela, il est indispensable de bien construire un modèle d'organisation des données, en tenant compte des principes suivants¹⁶ :

- Une banque de données véritablement multilingue, capable de gérer un nombre indéterminé (et donc théoriquement illimité) de langues, et qui respecte toutes les particularités de chaque langue, en réservant à chacun un traitement équitable.
- Une banque de données terminologiques qui traite correctement la variation dénominative dans ses diverses manifestations.
- Une banque de données terminologiques capable d'informer sur l'historicité de l'usage des termes, la motivation des dénominations, la perception culturelle des concepts.

16. Ces principes que nous préconisons sont largement convergents avec ceux proposés par Jian Yang (2001).

- Enfin, une banque de données modulaire qui permet d'ajouter, de modifier ou de supprimer des éléments (concept, image, son, langue, terme, etc.) sans nécessiter d'en restructurer toute l'architecture.

Du moment que ces principes sont respectés, peu importe le logiciel utilisé pour réaliser un projet de banque de données terminologiques dans notre approche culturelle de la terminologie.

4.6.2. *Le fichier terminologique*

Que l'on travaille avec des fiches en carton rangées dans une « boîte à chaussure » comme dans le bon vieux temps, ou avec un équipement informatique ultramoderne, on doit consigner les informations sur une fiche de manière à les retrouver aisément. En effet, cela ne servirait à rien d'engranger des données dans des fichiers si on ne peut plus les en sortir pour s'en servir ailleurs.

En outre, même si chacun travaille chez soi, on sera tôt ou tard amené à vouloir échanger des informations et des données terminologiques avec d'autres collègues, d'autres banques de données, d'autres ordinateurs, etc. Il ne faudrait pas attendre d'avoir amassé pendant des années une quantité considérable de données pour s'apercevoir que l'on ne peut pas facilement les échanger.

a). Etablir une liste précise des champs¹⁷.

L'échange des données entre des banques construites dans des contextes très diversifiés n'est possible que si l'on arrive à préciser très exactement le contenu de chaque champ ainsi que ses relations avec les autres champs. On peut y arriver en se référant à un inventaire commun des champs possibles tel que celui décrit dans la norme ISO 12620 qui est de loin l'inventaire le plus riche, sans être exhaustif ni exempt de quelques aberrations. Nous conseillons d'utiliser au maximum cette norme sans se priver de la corriger ou de la compléter au besoin. Cette norme ISO a, certes ; été établie sur la base de la démarche onomasiologique de la terminologie classique, mais nous avons montré que l'on peut avoir une démarche onomasiologique sans pour autant épouser les fondements idéologiques de l'école de Vienne.

17. Nous remercions chaleureusement Marc Van Campenhoudt (Institut Supérieur de Traduction et d'Interprétariat, Termisti, Bruxelles) et Christian Chanard (Llacan CNRS, Paris) pour leur précieuse contribution à la réflexion sur la fiche terminologique, et aux applications menées ensemble dans le cadre du Réseau international francophone d'aménagement linguistique (Rifal).

b). *Préciser les relations structurelles entre les champs.*

La nécessité d'une structure arborescente des champs a été largement démontré avec le format d'échange GENETER au point que l'ISO, reconnaissant son importance, a établi la norme ISO 16642 (*TMF : Terminology Markup Framework*) qui indique quelles sont les exigences structurelles minimales à respecter si l'on veut pouvoir échanger des données terminologiques. Le modèle proposé ci-après est conforme au TMF et exploite le principe de l'héritage des propriétés dans une progression sémasiologique (qui va du concept au(x) terme(s) en distinguant trois niveaux).

1. Niveau « Concept »
2. Niveau « Langues »
3. Niveau « Termes »

A chacun de ces niveaux, on distingue, comme il se doit, les champs administratifs qui servent à la gestion du travail et de la base de données, et les champs proprement terminologiques qui contiendront les données sémantiques, lexicales, et historiques sur les termes.

Le niveau le plus élevé est celui du concept, un objet virtuel identifié uniquement par un numéro de fiche. Tous les champs qui se rattachent à ce niveau contiennent des informations qui sont valables pour les deux autres niveaux. A ce niveau les champs administratifs comprennent le numéro de fiche, le nom du responsable (ou de l'organe) le plus élevé du projet, la validation de la fiche, une note éventuelle administrative, la date de création de la fiche, tandis que les champs terminologiques contiendront le domaine, et éventuellement le sous-domaine, une illustration iconographique ou sonore (champ « image », et champ « son »).

Le niveau « Langue » regroupe des champs qui donnent des informations directement dépendantes de chaque langue. Ainsi, les données administratives ici peuvent être : le nom de la langue, le nom du responsable de cette langue (s'il y en a un pour chaque langue¹⁸) le degré de fiabilité de la fiche en ce qui concerne les données de cette langue¹⁹,

18. Dans les institutions qui travaillent en terminologie sur plusieurs langues à la fois, il y a souvent un responsable par langue. C'est presque toujours le cas en Afrique où la pluralité linguistique est plutôt la norme que l'exception.

19. Chaque institution établit à sa convenance son échelle de fiabilité, en fonction de son mode de travail. Par exemple, si chaque fiche saisie doit être revue par un expert ou discutée en commission avant d'être définitivement adoptée et validée, on pourra établir par exemple trois degrés de fiabilité : 0 = fiche saisie mais non encore passée en commission, 1 = fiche déjà discutée en commission mais ayant recueilli des avis

la note administrative du responsable de cette langue, etc. Tandis que les données sémantiques seront du genre : la définition du concept dans cette langue, la source de cette définition, une note explicative permettant de préciser la perception culturelle du concept dans cette langue. Conformément au principe d'héritage des propriétés, toutes les informations du niveau « Langue » valent aussi pour le niveau « Terme » qui lui est dépendant.

Le niveau « Terme » regroupe tous les champs qui informent sur un ou plusieurs terme(s) de la langue traitée au niveau « Langue » et qui désigne(nt) le concept numéroté au niveau « Concept ». Ici, les données administratives sont du genre : date de création de la fiche, nom de l'auteur ou de l'opérateur qui a saisi la fiche, numéro du terme, code de fiabilité du terme. Celle-ci comporte trois choix possibles : *normé*, *accepté*, et *proposé*. Un terme bien implanté dans le milieu spécialisé et qui est reconnu par tous comme le terme adéquat sera classé comme « normé ». Il reçoit ainsi la plus forte cote de fiabilité. Un terme largement répandu mais qui est plus accepté communément sans être unanimement retenu comme la norme, sera classé comme « accepté » bénéficiant ainsi de la cote de fiabilité moyenne. Enfin, un terme quelque peu néologique et donc qui n'est pas encore suffisamment implanté dans la spécialité, sera classé comme « proposé » donc avec la cote de fiabilité la plus faible. Tandis que les autres données sont de nature lexicale et formelle : catégorie grammaticale, morphologie, variante(s), réseau sémantique, phonétique, collocation, etc.

Voici, résumé ci-après, l'organisation des relations entre les trois niveaux :

1. *Niveau Concept* :

Données administratives
Données sémantiques

2. *Niveau Langue* :

Données administratives
Données sémantiques

3. *Niveau Terme* :

Données administratives
Données lexicales.

divergents, donc non validée, et 3 = fiche validée par une adoption en commission. Ceci n'est évidemment qu'un exemple parmi de nombreuses possibilités de contrôle et de validation du travail terminologique à ce niveau.

Pour chaque concept, il peut y avoir plusieurs langues, et dans chaque langue, plusieurs termes désignant ce concept. Nous avons implanté ce modèle dans la fiche commune des banques de terminologie en voie d'élaboration dans les pays du Sud membres du Réseau international francophone d'aménagement linguistique (Rifal).

4.6.3. Les banques de données terminologiques et textuelles

Une banque de données terminologiques se constitue également à partir du dépouillement de nombreux textes techniques ou du moins ayant un contenu pertinent pour un domaine de spécialité. D'où l'intérêt de réunir de tels textes dans une véritable banque de textes. L'utilisation de ces textes ne se limite d'ailleurs pas à la seule extraction de termes. Ils peuvent servir dans de nombreuses applications telles que l'enseignement des sciences, la documentation technique, la diffusion de connaissances spécialisées, le développement linguistique et la promotion des langues, etc.

Une banque de données n'a d'existence et de vie véritable que si elle est utilisée par un nombre de plus en plus croissant de clients. Et c'est le rôle du service clientèle de cette banque de développer ce réseau d'utilisateurs. Il est donc nécessaire de bien distinguer, au sein de l'institution chargée du travail terminologique, les activités de collecte et de traitement des données qui aboutissent à la constitution d'une banque, et les activités de diffusion de la terminologie qui s'organisent autour de l'exploitation de la banque, de sa mise à la disposition de la communauté des utilisateurs et donc de la société.

4.7. L'implantation et la diffusion des terminologies

4.7.1. L'implantation dans le cadre sociosectoriel

Lorsque l'on élabore un projet de travail terminologique en appliquant la méthode proposée ici, on commence par situer le cadre sociosectoriel dans lequel le projet est circonscrit. Les bénéficiaires et les premiers utilisateurs des résultats de la recherche terminologique auront donc déjà été identifiés à l'intérieur même de ce cadre sociosectoriel puisque c'est avec eux (ou une grande partie d'entre eux) que les terminologues collaboreront tout le long du programme. On peut donc espérer que de cette façon, l'implantation des termes normalisés résultant de cette collaboration n'en sera que plus facilitée. Les outils de référence (lexiques, glossaires, voire dictionnaires) les outils pédagogiques (manuels, modes d'emploi, aide-mémoire) les articles de presse

(revue, organe de liaison, etc.) qui seront produits dans le cadre de ce travail à l'intention de ce public cible seront autant de moyens d'implantation de la terminologie normalisée dans le milieu sociosectoriel visé.

La diffusion commence évidemment par se faire dans la structure qui a participé au projet (coopérative, entreprise, village, région, ou ministère, etc.) avant de s'étendre au sein d'autres structures du même domaine, grâce à tout un ensemble d'actions promotionnelles : diffusion de l'information, organisation de rencontres professionnelles, etc.

4.7.2. L'implantation hors du cadre sociosectoriel

Bien souvent, le développement terminologique des langues africaines concerne des domaines de connaissance qui sont considérés dans les pays du nord comme des sciences établies et normalisées depuis des siècles. La terminologie est loin ici de se limiter à la seule normalisation des connaissances nouvelles dites de pointe. C'est pourquoi on doit se préoccuper très tôt de la diffusion des termes normalisés non seulement dans le milieu des professionnels du domaine, mais aussi dans tous les milieux susceptibles d'être touchés directement ou indirectement par la terminologie spécialisée en question.

Le vocabulaire de l'anatomie en sango intéresse au premier chef le milieu médical, les professionnels de la santé, mais aussi l'ensemble des malades qui sont amenés, lors d'une consultation, à dire au médecin là où ils ont mal. C'est dire que cette terminologie concerne toute la société, et plus elle est apprise et maîtrisée par tout le monde, plus les gens auront une meilleure connaissance de leur corps et pourront donc avoir un meilleur dialogue avec leur médecin, sans parler d'autres applications que cette connaissance rend possible.

De même, une meilleure connaissance des insectes ravageurs du coton, n'est pas seulement réservée aux entomologistes, mais intéresse tout aussi impérativement les paysans qui cultivent le coton, et finalement tout un chacun dans un village essentiellement voué à cette culture. On peut multiplier les exemples à l'infini.

4.7.3. La diversification des supports

Il ne faudrait pas s'arrêter à une seule façon de diffuser les termes normalisés. Tous les moyens doivent être exploités en fonction du public que l'on veut atteindre. Les lexiques et les dictionnaires sur support papier (livres traditionnels) ou sur support électronique

(disques et CD) sont des produits que l'on peut réaliser bien plus facilement à partir d'une banque de données. Celle-ci peut avantageusement mettre en place un service de consultation en ligne (via l'Internet ou par téléphone) pour répondre instantanément à des demandes urgentes de termes. Enfin, les plaquettes ou brochures de présentation, les petits lexiques de poche, tout comme les ouvrages d'initiation, d'éveil à la science etc. sont autant de supports efficaces de diffusion de la terminologie que l'on veut implanter dans la société.

4.7.4. La diffusion par les médias.

Si l'on veut atteindre rapidement le plus grand nombre de gens possible, dans un pays où la communication écrite est assez limitée, c'est évidemment vers la radio et la télévision qu'il faut se tourner. L'utilisation des termes techniques normalisés dans les émissions radiophoniques de toute nature (reportages, divertissements, journal parlé ou télévisé, interviews, variétés, émissions culturelles, etc.) est certainement le meilleur moyen de faire connaître ces termes au grand public et finalement de les installer dans la langue commune, ce qui consolidera forcément leur utilisation dans les discours de spécialité.

4.7.5. La formation des adultes

Dans la mesure où cette formation s'organise généralement autour d'activités professionnelles ou de centres d'intérêts particuliers, il est aisé de diffuser la terminologie normalisée de l'activité professionnelle ou du domaine en question, lors d'une telle formation. En outre, l'enseignement de la langue commune aux adultes est tout à fait indispensable, car on ne peut prétendre développer des terminologies spécialisées dans une langue si l'on néglige par ailleurs de promouvoir une meilleure maîtrise de la langue commune au sein de la société. Il faudrait donc que parallèlement au développement terminologique, des outils de didactique de la langue soient également élaborés pour en assurer l'enseignement auprès de divers publics, dont les adultes.

4.7.6. L'enseignement scolaire

Les écoles constituent un créneau très important pour l'implantation terminologique, car elles sont le creuset de la formation des citoyens de demain, et le lieu d'apprentissage d'une grande diversité de disciplines et de spécialités. De nombreuses publications ciblant différents niveaux d'un même savoir, des activités diversifiées, et des utilisateurs variés

peuvent être réalisées rien que pour le milieu scolaire, sans jamais en épouser les potentialités.

4.7.7. La publication diversifiée ciblée (PDC)

Nous résumons par cette formule la politique de publication qui consiste à réaliser des produits diversifiés en fonction d'objectifs ciblés : publics, activités, niveaux de savoir, usages etc. La publication diversifiée ciblée tient compte aussi bien de la diversité des supports que de celles des ressources mobilisables dans chaque situation sociale donnée.

4.8. L'évaluation

4.8.1. L'intérêt et la nécessité de l'évaluation

Tout projet terminologique vise à doter une langue du vocabulaire nécessaire pour lui permettre de mieux exprimer de nouvelles connaissances, dans l'espoir que les locuteurs de cette langue pourront les acquérir et les transmettre plus aisément, tout en bénéficiant, au passage, d'une meilleure maîtrise de la langue elle-même.

Il est donc indispensable de disposer d'un outil permettant de vérifier si les résultats escomptés sont atteints ou non, et si non pourquoi. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut corriger les erreurs et si possible les prévenir. L'évaluation est encore bien plus indispensable quand le travail terminologique fait partie d'un programme d'aménagement linguistique en application d'une politique linguistique.

4.8.2. Que faut-il évaluer ?

Idéalement, il faudrait pouvoir disposer d'une description aussi fidèle que possible de la situation sociolinguistique de la communauté concernée, avant le début du projet terminologique. Cette description permettrait d'établir le niveau de compétence des publics cibles aussi bien en matière de maîtrise de la langue que de maîtrise des activités du domaine de spécialité choisi. Cette description peut se faire par l'observation et l'analyse des comportements et des productions langagières non contrôlées, et aussi par l'analyse des interviews des locuteurs sur ce qu'ils font et ce qu'ils disent qu'ils savent.

Plus tard, lorsque le programme de diffusion des termes normalisés est bien avancé, on devra mener une enquête similaire, à intervalle régulier (tous les ans, tous les 2, 3 ou 4 ans) pour suivre l'évolution de la situation. Ces enquêtes devraient permettre d'établir le degré d'implantation des termes diffusés (nombre de gens qui les comprennent, qui les

emploient régulièrement dans leur travail, etc.) et si les locuteurs de la langue maîtrisent mieux la langue ou non.

Là où la langue est formellement enseignée, il y a lieu de vérifier, statistiques à l'appui, s'il y a plus de personnes qui l'apprennent et combien parmi elles l'apprennent pour un métier ou dans un cadre professionnel.

4.8.3. La veille néologique

Elle consiste à relever systématiquement au moins une occurrence d'un néologisme dans un domaine de spécialité ou d'activité professionnelle avec son contexte d'emploi, afin d'en déterminer le sens, et de voir si ce néologisme se maintient dans la durée.

Généralement, on dépouille les revues techniques et professionnelles pour rechercher ces néologismes. Mais dans les pays africains où de telles revues n'existent pas (en tous cas pas dans les langues africaines) la pêche aux néologismes se fait essentiellement dans des productions orales, notamment à travers la radio et la télévision, et secondairement dans des publications issues d'enquêtes auprès de détenteurs de connaissances traditionnelles.

Une autre forme de la veille néologique consiste à surveiller l'évolution d'un terme que l'on a diffusé à un moment donné. Si ce terme se banalise, son implantation aura été une réussite, sinon il sera probablement supplanté par un autre qui a la préférence des locuteurs.

4.8.4. La veille socioterminologique

Elle concerne non seulement le suivi des néologismes mais celle de tous les termes techniques dans tous les domaines de spécialité. Elle permet de connaître les domaines où la terminologie est la plus active, évolutive, florissante, et ceux où elle est la plus stable. Elle cherche aussi à analyser ces évolutions et expliquer pourquoi certains termes ou ensemble de termes pourtant bien formés n'arrivent pas à s'implanter tandis que d'autres, même mal formés, connaissent un succès immédiat et permanent. Les résultats de la veille socioterminologique contribuent à l'évaluation, car celle-ci donne aussi une mesure de la situation de l'usage des termes, situation expansive, régressive ou stationnaire. Il est clair que la socioterminologie complète très bien notre approche culturelle de la terminologie.

4.9. Conclusion

La méthodologie que nous avons développé pour un travail terminologique dans notre orientation culturelle exige une connaissance étendue et approfondie des cultures de la communauté dont on entend aménager la langue. Une telle connaissance demanderait plusieurs vies humaines pour être concentrée en une seule personne. Heureusement, l'interdisciplinarité et les ethnosciences (ethnolinguistique, ethnomédecine, ethnobotanique, ethnohistoire, etc.) permettent de lever ce handicap. Des travaux comme ceux de Paulette Roulon-Doko [1996, 1998], d'O. B. Dokosi [1998], d'Henry Tourneux et Yaya Daïrou [1998, 2017], et d'Henry Tourneux [2008], pour ne citer que quelques exemples, sont d'une importance capitale pour les travaux de terminologie tels que nous les préconisons dans la perspective de la terminologie culturelle.

Le travail du terminologue aboutit à l'élaboration d'ensembles de termes techniques destinés à enrichir les technolectes d'une langue naturelle. Il faut par conséquent s'assurer de la diffusion de ces termes au sein de la communauté des locuteurs en visant les publics cibles les plus motivés. Ce faisant, on touche nécessairement à la question de la norme et du standard, quand bien même on ne fait pas de la standardisation la principale finalité de la terminologie !

5. Normalisation et standardisation

La terminologie culturelle est si bien orientée vers le développement d'une langue particulière porteuse de sa culture propre que l'on peut se demander si elle peut prendre en considération les questions de standardisation et de normalisation ? Il y a lieu de distinguer, d'une part, la normalisation et la standardisation à l'intérieur de la même langue et de la même communauté linguistique socioculturelle et, d'autre part, la normalisation et la standardisation internationale entre plusieurs langues de cultures différentes. Nous allons d'abord considérer ce que sont la normalisation et la standardisation au sein d'une même communauté linguistique et culturelle, avant de nous pencher sur la dimension internationale.

5.1. Les fondements de la norme

La liberté d'un individu seul sur une île déserte n'a aucune limite. Mais dès qu'il vit en société, il est bien connu que sa liberté s'arrête là où commence celle des autres. Le premier concept fondamental qui structure la société est donc l'interdit qui vient tracer les limites de la liberté de chacun. « Tu n'iras pas plus loin, tu ne feras pas ceci, etc. » Plus les relations sociales se complexifient, plus la notion d'interdit se transforme en tout un ensemble de notions juridiques qui recouvrent les droits et les devoirs aussi bien de l'individu que de la communauté. Ces notions juridiques sont à la base des lois et des règlements mais aussi des normes. En effet, les normes ont en commun avec les lois et les règlements d'être reconnues comme une *référence* au sein d'une même communauté culturelle. Tout comme les lois et les règlements, les normes participent à la régulation de la vie et des activités dans les domaines qu'ils régissent. Mais contrairement aux lois et règlements, les normes ne sont pas toujours établies par un texte juridique. Elles peuvent même être tout à fait diffuses dans les traditions d'une communauté donnée. « Il est de tradition de faire ceci. », « On n'a jamais vu faire cela... ».

Le fait que la norme ne soit pas nécessairement fixée par un texte juridique en révèle un autre aspect très important, à savoir, la notion d'*excellence*. Plus une norme est vue comme un critère d'excellence, plus elle est acceptée comme un modèle à suivre. Ainsi, dans tous les domaines, les succès des « grands maîtres » est donné en exemple aux jeunes apprenants. Dans le domaine de la langue, les œuvres des « grands écrivains » dont on ne discute pas l'excellence sont enseignés en classe et deviennent ainsi des « classiques ». C'est dans cette même logique que l'on adopte sans discussion les termes techniques qu'un grand spécialiste propose dans sa spécialité car il sait de quoi il parle et tout le monde le lui reconnaît.

Qu'elle soit fixée par un éminent spécialiste, ou par une communauté de spécialistes, ou encore par une institution nationale ou une organisation internationale, la norme terminologique vise toujours à garantir l'excellence de la communication spécialisée grâce à une précision maximale que l'on espère atteindre au moyen d'une définition biunivoque des termes. La recherche de la qualité maximale de la communication est un objectif central en terminologie, et justifie à elle seule l'établissement de normes dénominatives et conceptuelles. On peut donc considérer qu'en terminologie, comme dans bien d'autres domaines, la norme est une *référence sociale définitoire d'excellence*.

5.2. Norme et standard

5.2.1. La norme et la stratification sociale.

Définitoire d'excellence et critère de référence, la norme n'est pas toujours à la portée de tout un chacun. Dans une communauté, tout le monde n'est pas forcément au même niveau d'excellence et n'a pas forcément besoin de l'être. Ainsi, le fait que nous parlions tous la même langue maternelle ne fait pas de nous de grands écrivains dans cette langue. De nombreux architectes de talent construisent nos villes tous les jours, pourtant très rares sont ceux d'entre eux qui sont connus du grand public, comme Gaudí en Espagne ou Le Corbusier en France. Un professeur de mathématiques est certainement beaucoup plus versé dans cette discipline qu'un professeur de littérature. Pourtant, il peut ne pas compter parmi les « mathématiciens » lorsque ce terme désigne les penseurs de la discipline, ceux qui y ont apporté quelques innovations et ont contribué à faire avancer la connaissance dans ce domaine.

Ces différentes stratifications sociales dans un même domaine de spécialité sont un facteur de variation dans le discours de spécialité, lequel va devoir s'adapter à divers publics cibles précisément au nom de l'excellence de la communication. En effet, la seule précision du terme (obtenue par une définition biunivoque de la relation entre un concept et une dénomination) ne suffit pas toujours à garantir l'excellence de la communication. Celle-ci est largement tributaire d'autres paramètres tels que la compétence du public cible, le contexte d'énonciation et ses attentes ponctuelles, etc. C'est toute la différence qu'il peut y avoir entre le « Passez-moi le vin » que l'on peut dire à table et le « Passez-moi le Médoc Millenium 2000 » que l'on doit dire pour obtenir le même résultat, lorsqu'on est dans une cave à vins. Ainsi, le même grand spécialiste, qui s'en tient strictement à une terminologie normée lorsqu'il publie dans *Nature* ou tout autre revue hautement spécialisé, emploiera une terminologie beaucoup moins hermétique et souvent très imagée lorsqu'il rédigera un texte de vulgarisation pour grand public, voire pour enfants. Enfin, rappelons qu'il a été souvent observé en socioterminologie que dans une usine ou sur un chantier, les ouvriers n'emploient pratiquement jamais les mêmes termes techniques que les ingénieurs ou les architectes. Ils se sont créés leurs propres termes avec lesquels ils travaillent au quotidien, et cela leur suffit.

La terminologie normée est donc avant tout une affaire de classe sociale, plus précisément, de niveau de compétence dans la discipline en considération. Plus un

individu s'approche du niveau de compétence de ceux qui définissent la norme, plus il est convaincu de la nécessité de respecter cette norme et donc de s'en servir. Inversement, plus un individu connaîtra et appliquera cette norme, plus il verra sa compétence augmenter. En facilitant l'acquisition d'une plus grande compétence, la terminologie normée devient ainsi un élément non négligeable de l'ascension sociale individuelle au sein de la communauté.

5.2.2. Le standard, ce minimum commun.

Si la norme représente cette référence idéalisée que tout le monde ne peut atteindre, le standard, à l'inverse, est ce plus petit commun dénominateur que tout le monde partage. Du standard est écarté tout ce qui est trop particulier ou qui ne passera pas partout. Ainsi, la langue standard est celle qui est simple, facile à comprendre dans tous les milieux, sans spécialisation aucune. Le standard est basique. La compétence linguistique des membres d'une même communauté est nécessairement variable, car il n'y a pas deux personnes qui aient strictement la même historicité, cependant le simple fait que celles-ci parlent la même langue implique qu'elles ont en commun une large part des connaissances qu'il faut avoir sur cette langue pour la parler. Cette part commune est l'expression du standard de la langue de ces deux personnes.

Le souhait de tout normalisateur est que la norme ne soit pas seulement reconnue et créditez d'une valeur certaine, mais qu'elle soit effectivement appliquée par tous les membres de la communauté professionnelle concernée, autrement dit, que cette norme devienne un standard. Nous avons vu plus haut que cela n'est pas toujours possible en raison de la stratification sociale et de la diversité des niveaux de compétence. C'est pourquoi, il arrive souvent qu'à côté d'une norme se développe un standard. Par exemple, le langage SGML est une norme de description générale de document beaucoup trop riche, on a développé comme standard un sous ensemble allégé, le HTML, que tous les professionnels des TIC utilisent. Comme tout bon standard le HTML est tellement basique qu'il devient incommod de s'en servir dès que l'on veut faire quelque chose d'un peu spécial. Alors, ce qui devait arriver, arriva : plusieurs versions d'HTML enrichis ont vu le jour (HTML 2, HTML3, HTML4, DHTML, WML, XML, etc.) réintroduisant la diversité dans le standard. Au début, les manuels conseillent vivement aux programmeurs de ne pas se laisser tenter par ces enrichissements plus ou moins propriétaires afin que leur programme puisse fonctionner avec tous les navigateurs et sur toutes les plates-formes. Puis, au fur et à mesure que les machines deviennent plus performantes et les

environnements plus compatibles (compétitivité oblige !) on conseille aux programmeurs d'être « modernes » en n'utilisant que la version la plus optimisée du standard. Ainsi le HTML4 remplace pratiquement partout la version basique.

On peut observer une évolution tout à fait similaire à propos de la technologie de l'encodage des caractères. L'héritage de la télégraphie renforcé par l'usage exclusif de l'anglais a fait qu'au début seul l'encodage des 127 premiers caractères étaient normés. Les solutions propriétaires pour tous les autres caractères étaient aussi pléthoriques que l'imagination des constructeurs. L'évolution de la technologie réduit à quelques standards ce foisonnement de propositions propriétaires, les plus grosses firmes ayant avalé les plus petites. On est passé de CPM au MSDOS, puis aux systèmes à fenêtres (MacOs, Windows, etc.). De nombreux générateurs de programmes ont vu le jour, faisant disparaître de nombreux petits langages de programmation (GWBasic, Forth, etc.) très répandus naguère, et avec eux le petit programmeur isolé qui n'a plus assez de compétence pour suivre l'évolution des choses. Dans le même temps, on est passé de 127 à 256 caractères, puis, après une longue période de recherche, on arrive aujourd'hui à un encodage Unicode sur 32 bits avec une puissance d'encodage de plus de 65.000 caractères, et ce n'est pas fini. On observe ici aussi, que l'évolution générale de la technologie et du savoir conduit à l'élévation du niveau du standard qui se rapproche ainsi un peu plus de la norme et l'émergence d'une communauté d'utilisateurs plus compétents à qui on donne des outils plus conviviaux pour faire des choses plus complexes, plus productives, plus riches, plus universelles, etc.

En résumé on retiendra que la norme, créée dans le cercle fermé des grands spécialistes, doit pouvoir devenir un standard en se répandant dans toute la communauté socioprofessionnelle directement concernée. Le standard, qui parfois est une version plus allégée de la norme, est plus souvent ce minimum commun que tout le monde emploie. Si l'on peut faire évoluer le standard vers la norme, alors c'est la communauté socioprofessionnelle tout entière qui évolue vers une plus grande compétence tant pour ce qui est du savoir que du savoir-faire.

5.3. Normalisation, standardisation

5.3.1. Deux mouvements contraires

Compte tenu des définitions que nous avons données de la norme et du standard, nous nous devons de préciser ce que nous entendons par normalisation et standardisation, d'autant plus que ces termes sont largement polysémiques et même synonymes pour certains auteurs. Pour nous, il s'agit de deux mouvements opposés mais conjugués qui cherchent à aboutir à un même résultat : l'élévation de la compétence de l'ensemble de la communauté.

La normalisation est la transformation progressive d'un standard basique (ex. un ensemble de pratiques largement répandus mais moyennement ou faiblement efficaces) vers un niveau de complexité et d'excellence qui est celui de la norme. En conséquence, il faut d'abord créer la norme, l'établir, la définir, avant d'amener à elle les situations ou pratiques qui ne lui sont pas conformes. Nous dirons *normer* ou *codifier* pour « définir, établir une norme explicite », et nous dirons *normaliser* pour « rendre conforme à une norme ». Lorsque tout ce qui peut être normalisé sera devenu conforme à la norme, alors la norme aura rejoint le standard, en tant que réalité partagée par tous. Cela fait de la communauté une entité plus compétente eu égard à l'excellence de la norme, laquelle est devenue une banalité. Dès lors la communauté se trouvera d'autres défis, d'autres normes plus élevées encore à atteindre.

La standardisation est le mouvement inverse qui part d'une norme consciemment définie et cherche à l'implanter au sein d'une communauté par divers moyens adéquats, souvent conjugués : affichage public, publicité, média, monuments, commémorations, discours officiels institutionnalisés, lois et règlements, publications des références normées, informations en ligne, enseignes, stages de formation spécialisée, journées portes-ouvertes, associations de soutien, clubs, voire des standards (versions allégées) d'amorce ou d'accompagnement, etc. etc. Tous ces moyens, conjugués et soutenus sur une longue durée (pour éviter l'effet de mode) finissent par rendre la norme plus familière à la majorité du public cible. Celui-ci l'intègre donc progressivement dans sa base de connaissances et d'expériences et augmente ainsi sa compétence. Au bout du processus, on obtient donc le même résultat : la norme est devenue un standard, et la communauté visée la pratiquant au quotidien, a augmenté son niveau de compétence et va se donner d'autres normes à atteindre.

5.3.2. Les deux versants de la montagne

Le mouvement ascendant, la normalisation, et le mouvement descendant, la standardisation, peuvent être vus comme les deux versants d'une même montagne, car bien souvent ils représentent deux phases importantes et successives de l'aménagement linguistique.

Si l'on se propose de faire de l'aménagement linguistique, c'est parce que l'on se trouve devant une situation sociolinguistique peu satisfaisante, où il y a au moins une langue (sinon un ensemble de langues) que l'on voudrait voir remplir un rôle plus important eu égard à certaines fonctions sociales. Dans le cas des langues africaines, il s'agit très régulièrement de les instrumentaliser de telle façon qu'elles soient aptes à exprimer les connaissances générales modernes nécessaires au développement humain des sociétés qui les parlent. Supposons que l'on veuille transformer l'agriculture traditionnelle qui se fait uniquement à la houe et à l'arme blanche, en une agriculture dite « moderne ». Il faut d'abord établir la norme. Il peut être trop hasardeux de proposer un saut périlleux vers une culture hautement mécanisée (tracteurs, moissonneuses etc.) mais bien plus raisonnable de viser la culture attelée ou la motoculture (avec des motoculteurs relativement accessibles). La norme définie, on établira alors toute la terminologie nécessaire relative au type de culture choisie. Puis on ira auprès des paysans des zones sélectionnées pour l'expérimentation de la culture dite « moderne », procéder à une large enquête terminologique pour recueillir tous les termes traditionnellement employés en agriculture. Ceci permet de déterminer le standard qui a déjà cours, et aussi de voir quels sont les besoins en rénovation de la terminologie pour une *normalisation* du standard en cours. Une fois, la nouvelle terminologie établie dans la langue africaine cible, il va falloir l'implanter en même temps que l'expérimentation de la nouvelle agriculture dans les zones choisies. Le succès de cette agriculture « moderne » entraînera la *standardisation* de la norme terminologique qui l'accompagne et exprime cette nouvelle compétence en cours d'acquisition par la communauté rurale concernée.

Cette incursion rapide dans la méthode nous permet de voir comment les deux mouvements de la normalisation et de la standardisation se complètent dans une même activité d'aménagement linguistique dans le cadre d'un développement économique et social. On peut donc fort bien comprendre que dans d'autres cultures, d'autres langues, il ne soit retenu comme concept que l'unicité de l'objectif auquel tous deux concourent. Ainsi en anglais *standardization* recouvre les deux concepts distingués ici.

Une autre situation qui favorise la confusion entre norme et standard est celle qui découle des normes établies par les organismes nationaux ou internationaux de normalisation (AFONR, ASA, DIN, ISO etc). Généralement ces organismes définissent des normes qui ont un impact direct sur l'industrie et le commerce. La compétition implacable qui sévit dans ces domaines oblige les firmes et sociétés concernées à réagir très vite en appliquant ces normes, les transformant ainsi très vite en standards. Mais là où il n'y a pas d'enjeux commercial pressant, la norme peut dormir longtemps avant de migrer vers le statut de standard lorsque quelqu'un laura popularisé avec un certain succès.

5.3.3. Domaine de spécialité et langue générale

Comme nous venons de le voir, la terminologie comporte un aspect normatif qui vise consciemment une régulation des discours spécialisés en vue de garantir une excellente qualité de la communication scientifique et technique dans un cadre institutionnel. En effet, on voit mal comment on pourrait exiger d'un spécialiste qu'il utilise tel terme plutôt que tel autre lorsqu'il se parle à lui-même en observant son bouillon de culture dans son laboratoire. On voit mal comment on peut exiger de monsieur Tout Le Monde l'usage d'un vocabulaire donné plutôt qu'un autre. D'où l'opposition que l'on fait habituellement entre « langue de spécialité », celle qui servirait à exprimer le domaine de spécialité, et « langue générale », celle de monsieur Tout Le Monde. Il est évident qu'il y a là un abus de langage.

En effet, ce que l'on observe, c'est que partout où l'on mène des travaux de terminologie, l'objectif est toujours de normaliser, de standardiser, d'enrichir, d'instrumentaliser des langues naturelles propres à des communautés culturelles, des langues comme l'anglais, le français, le sango, le catalan, l'arabe, l'allemand, etc. On ne fait pas de la terminologie pour créer et installer une langue artificielle qui serait socioprofessionnelle, à l'instar des langages de programmation (C++, Pascal, PHP3, etc.). Ceux-ci sont d'ailleurs appelés « langage » par pure métaphore non-génitrice de concept nouveau. La réalité est que la langue générale est une, mais elle est composée d'autant d'idolectes que de locuteurs. Ceux-ci ont en commun une partie importante de la langue qui leur permet de se comprendre et de se reconnaître comme locuteur de cette langue. Cette partie commune partagée est la « langue commune », notre « standard » défini plus haut.

En plus de cette langue commune, chaque locuteur maîtrise une autre partie de la langue qu'il partage avec une partie seulement des autres locuteurs, par exemple, ceux de son village ou de sa région, ceux qui exercent la même profession que lui, ceux de son club de sport, etc. Il y a une infinité de microcommunautés linguistiques dans une même communauté linguistique. Il n'y a pas pour autant une infinité de dialectes à plus forte raison de langues. Tout ce qui fait la spécificité de ces microcommunautés ce sont des discours différents préférés dans la même langue mais avec une sélection variable de vocabulaires spécialisés. Nous dirons donc que les domaines de spécialité sont exprimés par des *discours spécialisés* et non par des « langues de spécialité ». C'est d'ailleurs pour cela que la normalisation des discours de spécialité finit par affecter toute la langue générale.

En effet, cela prend plus ou moins de temps, mais cela arrive tôt ou tard. Les termes techniques finissent par migrer vers d'autres domaines et peu à peu gagner la langue commune où ils viennent nourrir l'imaginaire collectif du grand public, aidé en cela par la science-fiction plus vraie que nature (cf. *Star Trek*). Bien souvent, il leur arrive de ne pas toujours conserver leur signification savante, ou de contracter des connotations qu'ils n'avaient pas dans le domaine de spécialité. Mais le flux des migrations des mots de la langue commune vers les domaines de spécialité est encore bien plus important. Là ils sont précisés, démotivés, remotivés, métaphorisés, associés à d'autres pour créer des expressions consacrées, etc. On l'aura vu dans toutes les pages de cet ouvrage.

Mais qu'est-ce donc qu'un domaine de spécialité ? On désigne habituellement par cette expression des sciences constituées (biologie, géographie, chimie, physique, littérature, mathématiques, etc.) des métiers reconnus depuis la nuit des temps (architecture, poterie, sculpture, peinture, danse, sport, métiers du bois, du fer, etc.) et de nouvelles technologies de pointe (TIC, biochimie, informatique, neurologie, etc.). En fait, la matière étant une substance aussi infinie que la connaissance, on peut la creuser à l'infini en n'importe quel endroit. Toute activité humaine, quelle qu'en soit la nature, peut faire l'objet d'une spécialisation extrêmement poussée, susceptible de générer une terminologie propre. D'où tout l'intérêt de la structuration de tout domaine de spécialité par une activité permanente de normalisation et de standardisation afin que les nouvelles connaissances soient communicables, transmissibles, et transférables.

5.4. La dimension internationale

Cette dimension concerne soit une même langue parlée dans plusieurs pays comme c'est le cas des langues véhiculaires transfrontalières en Afrique, soit plusieurs langues, transfrontalières ou non, dont on veut harmoniser les processus d'aménagement.

5.4.1. Pour une même langue

Dans le cas des langues transfrontalières, des commissions de langue peuvent être créées dans chaque pays et collaborer entre elles pour exécuter les travaux terminologiques en application de la terminologie culturelle. Il en ressortira un développement rapide de la langue en question car le bassin culturel de cette langue est bien plus large et plus riche en expériences et en connaissances dans différents milieux, ce qui constitue un énorme atout pour son développement terminologique. La variété dialectale inhérente au fait que la langue est parlée sur un vaste territoire contribue aussi à donner à la langue un plus grand gisement de ressources à exploiter pour se développer. L'aboutissement de cette collaboration entre les commissions de langue de chaque pays sera la production de normes et de vocabulaires spécialisés, scientifiques et techniques qui seront implantés à l'identique dans cette langue sur tous les territoires qu'elle couvre.

5.4.2. Pour plusieurs langues

Étant donné que la terminologie culturelle vise l'appropriation du savoir et des savoir-faire dans une langue donnée, chaque communauté linguistique peut l'appliquer pour son propre compte. Cependant, les organes institutionnels créés pour chaque langue différente peuvent collaborer sur la méthode de travail, les choix des domaines prioritaires, les stratégies d'élaboration des néologismes, partager les expériences et les documents sources, etc. Cette collaboration s'avère particulièrement fructueuse lorsque les langues appartiennent à une même grande famille comme les langues *bantu*. À partir de la comparaison des lexiques de chaque langue bantu, les linguistes ont reconstitué un fonds de radicaux lexicaux commun connu sous l'appellation de « *bantu commun* ». C'est une ressource inestimable pour le développement terminologique des langues bantu qui peuvent ainsi plus facilement harmoniser leurs productions néologiques à partir de radicaux communs. Les normes et standards internationaux élaborés par des organismes comme l'ISO garantissent que l'on dispose de documents sources fiables, les mêmes pour tous les organes nationaux de développement terminologique. Cependant il revient à ceux-ci de produire les documents cibles dans leurs langues respectives en collaborant ou

non entre eux. La terminologie culturelle leur offre la possibilité de le faire tout en valorisant leur propre culture.

Conclusion

La terminologie culturelle est l'une des quatre théories terminologiques à base sociale qui ont émergé depuis les années 1980 quelque peu en rupture avec la terminologie classique *wüstérienne* de l'École de Vienne. Son objectif est essentiellement l'appropriation de nouveaux savoirs et savoir-faire par une communauté humaine bien ancrée dans sa culture, mais en déficit de terminologies scientifiques et techniques dans sa langue. C'est le cas des sociétés africaines mais aussi de nombreuses sociétés humaines à travers le monde. Dans la perspective de la terminologie culturelle, le concept est une construction de l'esprit qui permet de définir un objet par ses traits pertinents ou de le catégoriser de manière prototypique dans une classe d'objets en fonction de ses traits saillants. Le concept peut être reconceptualisé de plusieurs points de vue appelés *percepts*, lesquels sont motivés par la culture et déterminent la dénomination. Le *terme* est ainsi composé du *concept*, du *percept* et du *dénominateur*. La polysémie est prise en compte au niveau des percepts et la synonymie au niveau des dénominateurs. Bien que recherchée en tant que solution optimale, la biunivocité n'est pas ici une nécessité absolue. La terminologie culturelle place l'être humain au centre de la terminologie. L'être humain est ici défini comme individu (homme ou femme) et comme communauté d'individus partageant la même culture. Les fondamentaux de la terminologie culturelle mettent en parallèle l'appropriation de nouvelles connaissances par l'individu comme par la société. L'historicité, la base de connaissances et d'expériences, la mémoire, sont les éléments du mécanisme de l'appropriation du savoir qui aboutit à la croissance de la culture ainsi qu'au développement de la société.

Tout projet terminologique nécessite la collaboration de trois (groupes de) spécialistes : le linguiste spécialiste de la langue, le connaisseur de la culture et le spécialiste du domaine scientifique ou technique à traiter. On détermine sur une échelle (axe des ordonnées) si le projet est prévu pour un usage local, national, régional ou international et sur l'axe des abscisses quels secteurs du domaine est sélectionné pour le projet terminologique. Ces deux coordonnées permettent de définir la visée que sont les utilisateurs finaux du produit terminologique envisagé. Un échantillon de ceux-ci doit impérativement être associé au

travail de bout en bout du projet terminologique. La méthode de travail consiste à établir d'abord la nomenclature dans la langue source. On recherche ensuite dans la langue cible tous les équivalents parfaits des éléments de la nomenclature qui sont ainsi extraits de la liste. Ensuite on traite les équivalents imparfaits dont le sens est soit plus étendu soit moins étendu que la source. On décide si cette différence peut être tolérée ou non. Enfin les termes source sans équivalences sont traités par l'une des méthodes suivantes : la création néologique, la métaphore, la spécialisation des variantes, l'emprunt. Enfin, la validation des termes se fait par la production de textes techniques et scientifiques utilisant la terminologie produite et des tests de compréhension par le public cible. La diffusion et l'implantation dans le public visé et plus largement dans la société sont suivies au moyen de la veille terminologique et les réajustements périodiques adaptés.

En terminologie, comme dans bien d'autres domaines, la norme est une *référence sociale définitoire d'excellence*. Elle est généralement fixée par une autorité reconnue de tous (éminent spécialiste ou institution spécialisée) et est respectée par tous ceux qui, dans la communauté, recherchent l'excellence pour être reconnus. En se répandant dans la communauté, la norme devient un standard de haut niveau. A l'inverse, un standard est d'abord le minimum commun partagé par tous qui peut être érigé en norme pour gagner en qualité professionnelle. La terminologie produite propose une norme destinée à devenir un standard de haut niveau pour tous les usagers de la langue intéressés par la discipline traitée. Bien que la terminologie culturelle vise à développer les technolectes d'une seule langue dans une seule communauté de locuteurs, pour établir sa nomenclature source, l'équipe locale des terminologues peut exploiter les immenses ressources existantes comme celles de l'ISO. Elle peut aussi tirer avantage des lexiques reconstruits des protolangues à laquelle appartient la langue à traiter, par exemple le lexique du *protobantu*, pour la création néologique dans une langue bantu.

Références bibliographiques

- AITO Emmanuel, 2000. « Terminologie, dénomination et langues minoritaires face à la modernité : vers une interrogation soucieuse du social » dans *Terminologie s nouvelles n° 21 : Terminologie et diversité culturelle*. Réseau international francophone d'aménagement linguistique (RIFAL), pp. 46-51.
- CABRÉ Maria Teresa, 1992. *La terminologie, théorie, méthode et applications*. (traduit du catalan par Monique Cormier et John Humbley) Editions Armand Colin, Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 320 p.

- CABRÉ Maria Teresa, 2000. « Terminologie et linguistique : la théorie des portes » dans *Terminologies nouvelles n° 21 : Terminologie et diversité culturelle*. Réseau international francophone d'aménagement linguistique (RIFAL), p. 11-15.
- CANDEL Danielle, 2024, « General principles of Wüster's General Theory of Terminology » in Pamela FABER, Marie-Claude L'HOMME (édit.) *Theoretical perspectives on Terminology, Explaining terms, concepts and specialized knowledge*. John Benjamins Publishing Company, pp. 37-59.
- DIKI-KIDIRI Marcel, 1996. « La métaphore comme base culturelle de conceptualisation et source de néologismes terminologiques » dans ACHOURI Amèle, LECONTE F. abienne, MALLAM GARBA Maman et TSEKOS Nicolas: *Questions de glottopolitique: France, Afrique, Monde méditerranéen*. Université de Rouen, URA CNRS 1164, Rouen, pp. 187-193.
- DIKI-KIDIRI Marcel, 1998. « Question de méthode en terminologie en langues africaines » dans *Revue française de Linguistique appliquée. : Terminologie : Nouvelles orientations*. Volume III – 2, décembre 1998. Pages 15-28.
- DIKI-KIDIRI Marcel, 1999a. "La diversité dans l'observation de la réalité ", *Terminología y modelos culturales*, Institut Universitari de Lingüística Aplicada (IULA), Université Pompéu Fabra de Barcelone (Espagne) pp. 61-66.
- DIKI-KIDIRI Marcel, 1999b. « Terminologie pour le développement » *Terminología y modelos culturales*, Institut Universitari de Lingüística Aplicada (IULA), Université Pompéu Fabra de Barcelone (Espagne) pp. 67-74.
- DIKI-KIDIRI Marcel, 1999c. « Le signifiant et le concept dans la dénomination » (nouvelle version) *Meta*, vol. 44 n° 4 décembre, Montréal, pp. 573-5811.
- DIKI-KIDIRI Marcel (dir.) EDEMA Atibakwa Baboya, SUAREZ DE LA TORRE Mercédes, NOMDEDEU RULL Antoni, MBODJ Chérif, 2008. *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines : pour une approche culturelle de la terminologie*. Karthala, Paris, 299 pages.
- DE SAUSSURE Ferdinand (réédition 1975). *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, 504 p.
- DOKOSI O. B. 1998. *Herbs of Ghana* Ghana University Press, Accra, 746 p.
- DUBOIS Danièle 1997 *Catégorisation et Cognition : De la perception au discours*. Kimé, Paris, 316 pages.
- GAMBIER Yves, 1987. « Problèmes terminologiques des pluies acides : pour une socio-terminologie ». *Meta*, vol. 32-33, pp. 314-320.
- GAMBIER Yves, 1991a. « Présupposés de la terminologie : vers une remise en cause », *Cahiers de linguistique sociale*, n° 18, pp. 31-58.
- GAMBIER Yves, 1991b. « Travail et vocabulaires spécialisés : prolégomènes à une socioterminologie », *Meta*, vol. 36, n° 1, mars, pp. 8-15.
- GAUDIN François, 1993. *Pour une socioterminologie : Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Université de Rouen, 255 p.

GAUDIN François, 1995. « Usages sociaux des termes : théories et terrains », *Meta*, vol. 30, n° 2, juin, 191-329.

HUMBLEY John, 2024, « The reception of Wüster's General Theory of Terminology » in Pamela FABER, Marie-Claude L'HOMME (édit.) *Theoretical perspectives on Terminology, Explaining terms, concepts and specialized knowledge*. John Benjamins Publishing Company, pp. 15-35.

KLEIBER Geprges 1999 *La sémantique du prototype : Catégories et sens lexical*, PUF, 208 pages.

LAKOFF George 1990. *Women, Fire, and Dangerous Thungs. What Categories Reveal about Mind*. The University of Chicago Press. 614 pages.

LAMMEL Annamária 1997 « Mots, catégories conceptuelles, processus de catégorisation » in Dani-le Dubois (dir) *Catégorisation et Cognition : De la perception au discours*. Kimé, Paris, pp. 129-145.

Le Petit Journal Inde « Mères et bébés indiens : on vous raconte la tradition et son évolution » <https://lepetitjournal.com/chennai/comprendre-inde/meres-bebes-indiens-tradition-evolution-307675>.

Le Petit Journal Shanghai « Grossesse et naissance en Chine, que de traditions ! » <https://lepetitjournal.com/shanghai/comprendre-chine/grossesse-naissance-chine-traditions-43919>. Publié le 6 octobre 2022 et mis à jour le 8 août 2025, consulté le 28 novembre 2025.

MONNERET Philippe 2003 « Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation ». Honoré Champion, 13, 2003, Bibliothèque de grammaire et de linguistique, Olivier Soutet, 2-7453-0763-0. fffhal-01084395f.

PANACCIO Claude 2011. *Qu'est-ce qu'un concept ?*, coll. « Chemins Philosophiques », Vrin, Paris, 125 pages.

REY Alain, 1988. « Les fonctions de la terminologie : du social au théorique » *Actes du sixième colloque OLF-STQ de terminologie. L'ère nouvelle de la terminologie*, Québec, Gouvernement du Québec, pp. 87-108.

REY Alain, 1979. *La terminologie : noms et notions*, collection « Que sais-je ? », P.U.F., Paris, 127 pages.

ROSCHE Eleanor H. 1983 "Prototype classification and logical classification: The two systems" in Scholnick, E., *New Trends in Cognitive Representation: Challenges to Piaget's Theory*, Lawrence Erlbaum Associates, p. 73-86.

ROSCHE Eleanor H. et LLOYD Barbara B. 2024. *Cognition and Categorization*. Routledge, 340 pages.

ROULON-DOKO Paulette (1996) : *Conception de l'espace et du temps chez les Gbaya de Centrafrique*. Editions L'Harmattan, Paris 256 p.

ROULON-DOKO Paulette (1998) : *Chasse, culture et cueillette chez les Gbaya de Centrafrique*. Editions L'Harmattan, Paris 539 p.

TEMMERMAN Rita, 2000. « Une théorie réaliste de la terminologie : le sociocognitivisme » dans *Terminologie s nouvelles n° 21 : Terminologie et diversité culturelle*. Réseau international francophone d'aménagement linguistique (RIFAL), pp. 58-64.

TOURNEUX Henry et DAÏROU Yaya, 1998. *Dictionnaire peul de l'agriculture et de la nature, Cameroun*. Editions Karthala, CTA, CIRAD, Paris 547 p.

TOURNEUX Henry, 2006. *La Communication technique en langues africaines L'exemple de la lutte contre les ravageurs du cotonnier (Burkina Faso / Cameroun)* Karthala. 158.

TOURNEUX Henry et DAÏROU Yaya, avec la collaboration de BOUBAKARY Abdoulaye, 2017. *Dictionnaire peul encyclopédique de la nature (faune / flore), de l'agriculture, de l'élevage et des usages en pharmacopée (Diamaré, Cameroun)*, suivi d'un index médicinal et d'un index français-fulfulde, Yaoundé, CERDOTOLA, 778 p.

TOURNEUX Henry, ed. 2008. *Langues, cultures et développement en Afrique*. Karthala, 309 pages.

WÜSTER Eugen (1976) : « La théorie générale de la terminologie – un domaine interdisciplinaire impliquant la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des objets », *Essai de définition de la terminologie. Actes du colloque international de terminologie. Québec, Manoir du Lac Delage du 5 au 8 octobre 1975*, Québec. L'Éditeur officiel du Québec, pp. 49-57.

WÜSTER Eugen (1981) : « L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique l'ontologie, l'informatique et les sciences des choses ». Guy RONDEAU et Helmut FELBER (rééditeurs) *Textes choisis de terminologie. I. Fondements théoriques de la terminologie*. Québec, GIRSTERM, pp. 55-114